

50 Joer CGJL

CGJL

Conférence Générale de la
Jeunesse Luxembourgeoise a.s.b.l.

50 JOER CGJL

1961-2011

© CGJL 2011

Rédaction: Luc Ramponi

Historique: Frédéric Krier

Relecture du texte: Aloyse Ramponi

Layout: Oliver Hames

50 ans et pas une ride...



50 ans et pas une ride...

A l'occasion du 50ème anniversaire de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise, je voudrais d'abord féliciter les responsables du comité d'organisation pour leur dévouement dans le cadre des festivités de ce grand événement.

La CGJL a connu au cours de son existence des hauts et des bas et les dirigeants et responsables respectifs ont dû démontrer au fil des années de l'idéalisme et de la persévérance, afin de surmonter tous les obstacles. Ce n'était donc pas toujours simple et je peux bien en témoigner, ayant été active moi-même comme secrétaire générale de la CGJL au début des années quatre-vingt.

Depuis avril 2000, la CGJL a son siège à la Maison de la Jeunesse au sein de la Galerie Kons. Depuis, la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise n'a pas uniquement assuré sa survie, elle a changé d'image aussi. Elle est reconnue comme partenaire fiable non seulement par les organisations de jeunesse mais également par les instances publiques, comme le fait remarquer le président

d'antan.

Aujourd'hui, la fédération des mouvements de jeunesse compte 27 organisations membres de tous bords qu'elles soient politiques, syndicales, scouts et guides, socio-éducatives ou de loisirs. La CGJL reflète donc bien l'image d'organisme représentatif des mouvements de jeunesse mais également de la société civile.

La CGJL était un des acteurs principaux du volet jeunesse de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union Européenne en 2005. Le fait que la CGJL bénéficie aujourd'hui d'une convention avec le Ministère de la Famille illustre bien son rôle représentatif des jeunes au niveau national et international.

La mise en œuvre de l'Assemblée nationale des jeunes, du dialogue structuré et la mise en place du parlement des jeunes représentent des piliers principaux des travaux de la CGJL. La Conférence Générale de la Jeunesse possède des mandats dans les conseils et commissions étatiques

concernant les jeunes. Elle est représentée au niveau européen dans toutes les instances touchant les jeunes.

Il me reste donc à souhaiter longue vie à la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise, tout en exprimant mes remerciements sincères aux trois collaboratrices permanentes, qui sont en quelque sorte « l'âme de la fédération ». Dans le cadre de l'année européenne du bénévolat, je voudrais également remercier les membres du Bureau exécutif et tous les acteurs qui de façon bénévole contribuent aux excellents travaux de la CGJL.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration

Marie-Josée Jacobs

50 ans déjà...



50 ans déjà...

Madame,
Monsieur,

C'est avec grande joie que j'écris cette préface.

50 ans déjà que la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise a été créée, même si les débuts étaient difficiles, la CGJL a su survivre à presque tous les mauvais temps.

Aujourd'hui, la CGJL se porte bien et est active dans de nombreux projets sur des thématiques variées.

Les jeunes sont représentés dans de nombreux conseils, tant au niveau national qu'au niveau international. La représentativité de la jeunesse est aujourd'hui un des principaux objectifs de la CGJL dans un esprit pluraliste visant à respecter toutes les opinions. Ceci n'était pas du tout évident dans les premières années.

Toute l'histoire de la CGJL, vous pouvez la lire dans cette brochure que vous tenez en main.

Depuis quelques années, la participation des jeunes est

devenue une action de plus en plus importante dans nos démarches. Ainsi, le deuxième rôle de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise est devenu la participation des jeunes aux niveaux politique et social. Les projets des derniers ans, tels que la Convention des Jeunes, le Parlement des Jeunes ou la Bourse aux Talents font participer les jeunes dans la société, tout en les incitant à réfléchir sur leur avenir et en les laissant proposer eux-mêmes des projets et actions concrètes à ce sujet.

La Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise a dépassé depuis quelques années l'âge de la jeunesse, néanmoins, elle demeure toujours à l'écoute de sa jeunesse. Les défis et le travail ne manquent toujours pas à la CGJL. Aujourd'hui, beaucoup de décisions politiques concernent directement les jeunes. Le chômage des jeunes ou l'avenir des pensions sont deux exemples de sujets relatifs aux problèmes et soucis de la jeunesse. Le rôle de la CGJL est de comprendre, d'écouter, de produire des idées et propositions des jeunes et s'engager

pleinement à les défendre à haute voix à tous les niveaux de la société.

Finalement, permettez-moi de remercier à cette place tous les jeunes qui ont travaillé au fil des années pour le développement de la CGJL. J'aimerais surtout remercier toutes les personnes qui de par leur dévouement ont contribué à la construction de la CGJL, les présidents et membres des différents Bureaux Exécutifs de ces 50 premières années, ces personnes qui ont investi des efforts importants pour la construction et la promotion de cette organisation. Je voudrais remercier vivement tous les employés, stagiaires et bénévoles qui ont contribué au succès de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise.

Luc Klonski

Président de la CGJL



Préface



Préface

Dir Damen,
Dir Hären,

50 Joër Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise! 50 Joer an deenen vill passéiert ass. 50 Joer an deenen sech vill Leit, Jonker a manner Jonker, éierenamtlech fir d'Jugend zu Lëtzebuerg agesat hunn. 50 Joer CGJL heescht awer och iwwer 50 Joer Jugendorganisationen déi sech op nationalem Plang mat an fir Jugend asetzen. 50 Joer an deenen vill verschidden Themen couvréiert ginn sinn.

Een zentraalt Thema vun der CGJL oder der Jugendkonferenz, wéi d'CGJL och nach genannt gëtt, wor an ass ëmmer erëm d'Participatioun vun de Jonken. Ech selwer hat d'Éier an d'Freed 5 Joer laang d'Jugendkonferenz ze presidéieren. An dëser Zäit hunn ech zesummen mat mengem Bureau exécutif probéiert der Jugend eng Stëmm ze ginn. Mer hunn dëst gemaach duerch thematesch Jugendkonventer, ugefangen rondrem d'Europäesch Verfassung, iwwer Chancëgläichheet bis hinnen zur Groussregioun. Laang hunn mer iwwert den

Projet vum Jugendparlament diskutéiert, an mer woren nawell houfreg op der 1ter Sëtzung an der Villa Louvigny vill Jonker ze begrëssen déi zesummen diskutéieren an schaffen wollten.

Esou wéi ech selwer konnt an der Jugendkonferenz erliewen, wat et heescht sech fir an mat aneren staark maachen, sou hunn virdrun an och duerno Jonker sech engagéiert am Sënn vun enger partizipativer Jugend.

Hinnen all gëllt ons Unerkennung an eisen Merci! Loosst ons d'Glas hiewen, hinnen zur Éier! Merci!

Patrick de Rond

comité d'organisation <<50 Joer CGJL >>

Sommaire

Sommaire

10 La CGJL se présente

13 Jugendparlament 2010

18 La Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise : un premier demi-siècle plutôt épineux

19	En guise d'introduction	38	1977: Nouvelle tentative, nouvel espoir, encore des désaccords
23	Les antécédents		
25	La naissance difficile de la CGJL	41	La CGJL de 1978 à 1987
31	Les années 1960: La CGJL comme organe consultatif effectif	46	Les activités de la CGJL a.s.b.l. année par année
		63	Conclusion
34	1965 - 1966: l'écroulement provisoire	64	Liste des comités de la CGJL
37	1974 - 1975: Vers le «Cercle de la Jeunesse Luxembourgeoise»?	77	Les présidents de la CGJL

La CGJL se présente

La CGJL se présente



Conférence Générale de la
Jeunesse Luxembourgeoise a.s.b.l.

Composition du Bureau Exécutif de la CGJL

Président:	Klonski Luc
Secrétaire générale:	UNEL, représentée par Ramponi Luc
Vice-présidents:	JSL, représentée par Kettel Lynn
	LGS, représentée par Dura Laurent
Trésorier :	LCGJ, représentée par Tania Matias

Les autres Organisations Membres du Bureau exécutif:

JSL (Jeunesses Socialistes Luxembourgeoises)

Déi Jonk Gréng

UNEL (Union Nationale des Etudiant-e-s du Luxembourg)

LGS (Lëtzebuerger Guiden an Scouten)

LCGJ (Lëtzebuerger Chrëstlech Gewerkschaftsjugend)

DVLJ (Daachverband vun den Lëtzebuerger Jugendklibb)

FNEL (Fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg)

JEL (Jeunesse Européenne du Luxembourg)

CSJ (Chrëstlech Sozial Jugend)

LIFE

Mandats de la CGJL

Conseil Supérieur de la Jeunesse :

Membres effectifs : Luc Ramponi (UNEL), Manuel Quaring (Déi Jonk Gréng), Luc Klonski (Président), Sandra Britz (Staff de la CGJL) et Martine Kemp (Membre du parlement des jeunes)

Membres suppléants : Lynn Kettel (JSL), Tania Matias (LCGJ), Laurent Dura (LGS), Viktoria Szombathy (Staff de la CGJL) et Yannick Engel (Membre du parlement des jeunes)

Depuis novembre 2010, le Conseil Supérieur de la Jeunesse est présidé par Luc Ramponi.

Conseil Supérieur de l'Education Nationale :

Membre effectif : Laurent Dura (LGS)

Membre suppléant : Luc Ramponi (UNEL)

Conseil Supérieur du Bénévolat :

Membre effectif : Laurent Dura (LGS)

Membre suppléant : Luc Ramponi (UNEL)



Conseil National des Programmes :

Membre effectif : Tania Matias (LCGJ)

Membre suppléant : Pit Bouché (CSJ)

Commission Nationale pour la Coopération avec l'UNESCO :

Membre effectif : Patrick Azevedo (FNEL)

Membre suppléant : Luc Klonski

Commission d'accompagnement Service Volontaire :

Membre effectif : Luc Klonski

Membre suppléant : Luc Ramponi (UNEL)

Programme Youth in Action (Comité d'évaluation):

Membre effectif : Luc Klonski

Membre suppléant : Luc Ramponi (UNEL)

Coalition Nationale pour les Droits de l'enfant :

Membres effectifs : Luc Ramponi (UNEL) et Laurent Dura (LGS)

Mérite Jeunesse :

Membre effectif : Laurent Dura (LGS)

Membre suppléant : Patrick Azevedo (FNEL)

Le personnel de la CGJL

Sheila Ewen, Secrétaire depuis 2005

Sandra Britz, Chargée de projets depuis 2006

Viktoria Szombathy, Chargée de projets depuis 2009



Jugendparlament 2010

Jugendparlament 2010

Contexte

Le Parlement des Jeunes est la mise en œuvre directe de la loi jeunesse votée en juillet 2008. « Il est institué une Assemblée Nationale des Jeunes ayant pour mission de donner aux jeunes et à leurs organisations la possibilité de participer à l'examen des questions ayant trait à l'action et à la politique en faveur de la jeunesse au niveau national et européen. ». Elle met en place le dialogue structuré comme instrument explicite de consultation et de participation du secteur jeunesse au Luxembourg.

Trois piliers de l'Assemblée Nationale des Jeunes ont été développés pour :

Informier et sensibiliser les jeunes sur les opportunités existantes
Parlement des Jeunes

(« Bien informé pour mieux participer ! »)

Consulter l'avis des jeunes sur les questions les concernant
l'Infomobile

Accroître la participation sociale et politique des jeunes
www.jugendparlament.lu

Partenariat de plusieurs acteurs de jeunesse

Pour la mise en œuvre de l'Assemblée Nationale des Jeunes, un partenariat de plusieurs acteurs œuvrant dans le secteur jeunesse a été mis en place. Le Ministère de la Famille et de l'Intégration chapeaute le projet, la Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise (CGJL), a été chargée de l'établissement du Parlement des Jeunes. Le Centre Information Jeunes (CIJ) est le partenaire

privilegié pour apporter les éléments nécessaires à la sensibilisation et la diffusion de l'information sur les actions du Parlement des Jeunes, mais aussi la réflexion des jeunes sur les thèmes les concernant. Le Parlement des Jeunes bénéficie du patronage de la Chambre des Députés et les jeunes membres ont également l'occasion d'y rencontrer les députés nationaux et européens.



Le Parlement des Jeunes

Objectifs

Le Parlement des Jeunes constitue le volet principal de l'Assemblée Nationale des Jeunes. L'objectif de ce pilier est de :

Apprendre à vivre la démocratie

Donner aux jeunes du Luxembourg une voix commune

Favoriser la participation des jeunes dans la société

Offrir à terme une structure indépendante gérée par les jeunes, dans laquelle les jeunes peuvent exprimer leurs opinions vis-à-vis des responsables politiques, sans obstacles, ou inconvénients.

Créer un lien entre la politique et les jeunes

Transmettre une image positive de la jeunesse

Le Parlement des Jeunes se compose de deux volets essentiels :

L'Assemblée plénière qui se réunit 5 à 6 fois par an, elle est coordonnée par un Président.

Les Commissions thématiques, qui sont chargées de travailler sur des sujets spécifiques.

Le Parlement des Jeunes a pour ambition de devenir une école de la démocratie, soulignant l'éducation civique et sociale. Le PJ promeut l'autonomie des jeunes tout en leur apprenant dans un cadre extrascolaire et non-formel le dialogue, le respect de l'opinion de l'autre, l'argumentation ciblée, le développement de la capacité d'entreprendre, qui sont tous des éléments essentiels pour l'apprentissage des compétences sociales et les expériences concrètes de la vie active. De plus, ils ont la possibilité de présenter et défendre leurs idées auprès du grand public et des responsables politiques. De ce fait, ils ont l'occasion de développer non seulement une démarche autonome, mais également leur esprit critique vis-à-vis du système de valeurs de leur environnement.

Le Parlement des Jeunes (PJ) a comme objectif principal de donner la parole aux jeunes et de susciter leur intérêt pour la vie politique. Le projet vise la valorisation des

opinions, besoins et revendications des jeunes et permet de recueillir l'opinion des jeunes au Luxembourg sur des thèmes prédominant l'actualité et/ou le futur des jeunes. « Il contribue à l'éducation des jeunes comme citoyens responsables et actifs, respectueux de la démocratie, des valeurs et des droits fondamentaux de notre société. »

Public cible du Parlement des Jeunes

« L'Assemblée Nationale des Jeunes est constituée par des délégués jeunes des organisations de jeunesse et des organisations œuvrant en faveur des jeunes, ainsi que de jeunes pouvant être appelés à participer aux travaux à titre personnel. » La nationalité n'étant pas un critère de sélection, uniquement la résidence au Grand-Duché est requise, le contexte multiculturel est utilisé pour favoriser la création d'identités personnelles.

Les membres permanents pour la législature 2010-2011 se sont inscrits au nombre de 150 jeunes, âgés de 14 à 28 ans, dont plus de la moitié étaient déjà inscrits lors de la première session 2009-2010.

Travail au sein du Parlement des Jeunes

Le PJ se réunit +/- 6 fois par an en session plénière.

Lors des sessions plénières les jeunes présentent les sujets qu'ils ont préparés lors des réunions des commissions thématiques (80 réunions de commissions ont eu lieu en 2010) sous formes de résolutions. Les thèmes traités sont très variés et sont liés à l'actualité et aux besoins des

jeunes.

Les résolutions votés sont envoyés au Ministères, et à la Chambre des Députés. Un accent important est mis sur la communication directe avec les responsables politiques au niveau national, mais aussi avec les députés européens représentant le Grand-Duché au Parlement européen. Les opinions diverses du Parlement des Jeunes sont de plus communiquées au grand public et notamment aux jeunes à travers le site internet, les medias et l'infomobile.



L'Infomobile

Des campagnes d'information, de sensibilisation et de consultation des jeunes a lieu sur la plateforme internet du projet et sur le terrain par le biais de l' « Infomobile ». Elle est l'outil principal d'animation et d'échange, mais aussi de recrutement pour valoriser et soutenir la dynamique démocratique, au plus près de tous les jeunes sans exception.

Les sessions d'information et de recrutement, se déroulent

sous forme de quizz thématiques qui sont présentées à des classes scolaires, ou groupes de jeunes pour faciliter l'apprentissage des compétences sociales, les encourager à prendre des initiatives sociopolitiques et de sensibiliser le plus grand nombre à la création de ce grand organe démocratique qu'est le PJ.

Des membres du PJ participent à ces visites pour faire part de leurs expériences à leurs pairs, les interroger sur leurs idées et problèmes journalières et vice-versa.

Le site « www.jugendparlament.lu »

Le site internet (www.jugendparlament.lu) est un outil de communication externe, interne et de consultation,

c'est-à-dire un outil moderne, qui est indispensable pour toucher les jeunes. Tout d'abord, le site internet rend visible et fait connaître le Parlement des Jeunes par tous, ensuite il permet aux jeunes de s'inscrire, de commenter et de donner leurs opinions sur les événements concernant la jeunesse, l'Assemblée nationale et le Parlement des Jeunes.

Formation

Un programme de formation adéquat est proposé par le Ministère de la Famille et de l'Intégration en collaboration avec la CGJL, pour permettre aux jeunes de développer et intégrer une méthode de travail commune et de leur donner les outils nécessaires afin de bien mener leur mission. Il s'agit donc de créer des espaces d'apprentissage et d'échange pour approfondir des compétences utiles pour leur engagement dans le Parlement des Jeunes.



Tu as envie :

- **de t'engager pour la jeunesse ?**
- **de discuter et de faire des propositions concrètes pour l'avenir ?**

Tu :

- **as entre 14 et 28 ans?**
- **habites au Luxembourg ?**

Le Parlement des Jeunes est ta chance pour :

- **Faire entendre ta voix !**
- **Découvrir le monde politique tout en faisant avancer les choses !**
- **Elaborer des propositions et de t'engager pour l'avenir des jeunes !**

Inscris-toi maintenant sur le site www.jugendparlament.lu!



La Conférence Générale de la Jeunesse

La Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise:

un premier demi-siècle plutôt épineux

Luxembourgeoise :
un premier demi-
siècle plutôt
épineux

En guise d'introduction

Avant d'exposer le développement de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise, il nous a semblé opportun de donner un rapide aperçu des différents mouvements de jeunes existant au Luxembourg¹.

Les organisations de jeunesse politiques

Avant la seconde guerre mondiale, les partis politiques n'ont pas vraiment senti le besoin d'entretenir des sections de jeunesse autonomes. L'exception seraient les *Jeunesses Socialistes*, fondées en 1921, mais au départ plutôt dominées par des jeunes communistes. Les jeunes désirant faire une carrière en politique se retrouvent encore davantage dans les mouvements étudiantins et dans les organisations liées à l'église catholique.

Les jeunes libéraux se regroupent à cette époque au sein de la *Jeune Garde Progressiste* ou dans les *Lëtzeburger Jongaktivisten*, avant de former, au lendemain de la seconde guerre mondiale, en 1948 la *Jeunesse Démocratique Luxembourgeoise* (aujourd'hui *Jeunesse Démocratique et Libérale*), plus étroitement liée au Groupement, puis au Parti Démocratique.

Les jeunes du Parti Chrétien-Social disposent d'une

1 Voir aussi : GROSBUSCH, André, « Un siècle de mouvements de jeunesse », in *Mémorial 1839 -1989*, Luxembourg, 1989, p. 270 - 285.

section propre depuis 1953, qui est aujourd'hui connue sous le sigle *CSJ* (*Chrëschtlech-Sozial Jugend*).

Les jeunes communistes se retrouvent à partir des années 40 dans la *Jeunesse Progressiste* et dans la *Festival-Jugend* (qui coordonnait la participation aux Festivals Mondiaux de la Jeunesse et des Etudiants organisés par la *Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique*), mieux connu sous le nom de *Mouvement pour la paix et l'amitié*. A partir de la fin des années 1970, la JPL prend le nom de *Jeunesse Communiste Luxembourgeoise*.

Après la fusion de la GAP et de la GLEI pour former Déi Gréng en 1993, les jeunes verts se regroupent à partir de 1996 au sein des *Jonk Gréng*.

L'organisation de jeunesse de l'ADR a été fondée en 1999, sous le nom *ADR-J*, puis *ADRenalin* depuis 2009.

Citons enfin la tentative à la fin des années 1990 de regrouper les jeunes de différents courants de la gauche au sein de la *Jonk Lénk*, qui est proche, mais non explicitement affiliée au mouvement politique Déi Lénk.

D'autres organisations de jeunesse qui pourraient être qualifiées d' « organisations de jeunesse politiques » ne sont pas expressément liées à des partis politiques. Citons à cet égard les *Jeunesses Fédéralistes*, fondées en 1950, ainsi que leurs successeurs, la *JEF* et la *JEL*, qui militent en faveur de l'unité européenne, ou encore la *Jeunesse Atlantique*, constituée en 1977 et entretemps dissoute, qui propageait les idéaux de l'OTAN.

Les organisations de jeunesse syndicales

L'organisation de jeunesse syndicale la plus représentative est la *Letzeburger Arbechterjugend* (*Onofhängeg Gewerkschaftsjugend*, *OGJ* depuis 1979), fondée en 1930 et liée successivement au Berg- und Metallindustriearbeiterverband, au LAV et à l'OGBL. Le *Landesverband* des cheminots (FNCTTFEL) dispose d'une propre section des jeunes depuis 1957.



CONVENTION DES JEUNES - STAFF (MAI 2008)

Les syndicats chrétiens mettent plus de temps à constituer des sections de jeunesse propres, ce rôle étant longtemps occupé par la *Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, . *JOC*. Le Syprolux forme sa section des jeunes *Sypro-Jeunesse* en 1960. La *LCGJ* n'est fondée en tant que telle qu'en 1976, suite à la «gauchisation» de la *JOC* dans les années 1970.

N'existent plus : l'*Association des Jeunes Employés Privés*, section des jeunes de la FEP-FIT, la section

des jeunes du *Nationalen Handwiewerkerverband* et le mouvement *Jong Handwiewerk*, fondé en 1979, ainsi que le *J-Team* de la NGL, fondé en 1997.

La Centrale Paysanne dispose d'un *Service Jeunesse* depuis 1977.

Les mouvements guides et scouts

Les idées de Baden-Powell parviennent assez tôt au Luxembourg, et les mouvements guides et scouts sont, à côté des jeunesses syndicales, probablement les plus importants en ce qui concerne le nombre de jeunes organisés. Le scoutisme au Luxembourg est cependant scindé dès le départ en mouvements laïcs et catholiques. Les scouts neutres sur le plan religieux et idéologique sont regroupés au sein de la *Fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg* et les guides dans l'*Association des Girls Guides Luxembourgeoises* depuis 1916.

Les catholiques fondent leurs propres mouvements, la *Fédération Nationale des Scouts Luxembourgeois*, née en 1919, et les *Letzeburger Guiden*, à partir de 1938, qui fusionnent en 1994 pour former les *Letzeburger Guiden a Scouten*. Notons enfin l'existence d'une section luxembourgeoise des *Scouts Européens* entre 1976 et 1999.

Les associations estudiantines

Le monde estudiantin luxembourgeois est dès le départ scindé en trois: l'*Akademikerverein* (AV), fondé en 1910, qui s'appelle *Association Luxembourgeoise des Universitaires Catholiques* depuis 1946 et regroupe les étudiants et diplômés

universitaires catholiques ; *l'Association Générale des Etudiants Luxembourgeois* (mieux connu sous le sigle ASSOSS), qui se crée en 1912; les cercles ou amicales des étudiants luxembourgeois dans les villes universitaires à l'étranger. Pour assurer une représentation commune par rapport à l'étranger, l'ASSOSS et l'AV forment en 1920 l'*Union Nationale des Etudiants du Luxembourg* (UNEL). En 1951, l'UNEL est reformée sur la base des cercles universitaires. Après l'année mouvementée 1969, qui voit la démission de l'ALUC/AV de l'UNEL et la dissolution *de facto* de l'ASSOSS, l'UNEL est reconstituée en association indépendante, plutôt ancrée à gauche.

A partir de 1959 se mettent en place les fédérations facultaires qui regroupent les étudiants par rapport à leur filière, comme par exemple l'*ANEIL* pour les ingénieurs, l'*ALEM* pour les étudiants en médecine etc.

Les cercles des étudiants luxembourgeois à l'étranger se regroupent à partir de 1984 au sein de l'*Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois* (ACEL).

Après la fondation de l'Université de Luxembourg en 2003, les associations étudiantes des différentes composantes de l'Université se regroupent au sein de l'association LUS (*Luxembourg University Students*).

Les organisations de jeunesse confessionnelles

Outre les mouvements scouts et étudiants, ce sont pendant longtemps les organisations de l'*Action Catholique de la Jeunesse Luxembourgeoise*, fondée en 1913 pour regrouper les *Jünglingsvereine* catholiques, qui regroupent le plus grand nombre

de jeunes au Luxembourg, avant de perdre largement en envergure à partir des années 1970. Une première organisation spécialisée de l'*Action Catholique* est le *Jongbaueren- a Jongwënzerbond / Jeunesse Agricole Catholique*, qui est fondé en 1928. De cette association naît en 1973 une organisation-s'ur, la *Landjugend / Jeunesse Rurale*, qui s'occupe des jeunes des régions rurales sans s'adresser exclusivement aux fils et filles d'agriculteurs. Dans le milieu ouvrier, c'est la *Jeunesse Ouvrière Catholique*, née en 1935, qui assure l'influence de l'église catholique, avant de prendre un virage à gauche dans les années 1970, puis perdre largement en influence avant de finalement disparaître en 1999. Les lycéens catholiques se regroupent à leur tour à partir de 1936 au sein de la *Jeunesse Etudiante Chrétienne*.

Au niveau des jeunes filles, suivant une stricte séparation des sexes, la *Jeunesse Féminine Catholique Luxembourgeoise* est mise en place en 1932, puis prend la dénomination *Letzeburger Jongmédercher* au lendemain de la Libération. En 1951, celle-ci est subdivisée à son tour en quatre sous-sections: la *JOC féminine*, la *JEC féminine*, la *JAC féminine* et la *Jeunesse Indépendante Catholique Féminine*. Ces sous-sections disparaissent cependant dans les années 1970.

Au sein de la communauté juive existe enfin, depuis 1915, l'*Union des Jeunes Gens Israélites du Luxembourg*.

Les associations socio-culturelles et de loisir

Depuis le début des années 1970, les *Clubs des Jeunes* jouent un rôle grandissant dans l'organisation

des loisirs de nombre de jeunes, particulièrement dans les milieux ruraux. Une première tentative de fédérer les Clubs des Jeunes se met en place en 1975 avec la constitution de l'*Union Nationale des Clubs de Jeunes du Luxembourg*.

Depuis les années 1990, le *Daachverband vun de letzebuenger Jugendklibb* a repris le flambeau.

Après la mise en place de la première auberge de jeunesse du Grand-Duché à Steinfort en 1933, le mouvement ajiste prend rapidement de l'ampleur au Luxembourg. En 1934, la *Ligue Nationale des Auberges de Jeunesse* est mise en place. Elle est reconstituée sous la forme de la *Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises* en 1946. Outre la gestion du réseau des auberges de jeunesse, la centrale promeut également le tourisme social, sportif et éducatif parmi la jeunesse, favorise la formation d'animateurs et publie depuis quelques années le *Kompass*, un bulletin de liaison à l'usage de tous les jeunes.

En 1968, plusieurs jeunes enthousiastes de la protection de la nature forment l'association *Jeunes et environnement*, duquel sort en 1980 le *Mouvement écologique*. L'association *Jeunes et Environnement* devient par la suite la section des jeunes du Mouvement, avant de se fonder en 1999 dans la plate-forme « écocréactive » LIFE, une plateforme de rencontres qui a pour but de soutenir l'activisme civique, l'autodétermination et se voit comme partie du mouvement pour une autre globalisation.

L'association *Jeunes et patrimoine* est fondée en novembre 1979 et regroupe des jeunes amateurs

de la protection de vieux bâtiments et monuments. L'association se dissout en 1999 après 20 années d'activités.

En 2002 est lancé le *Comité Spencer*, association regroupant surtout des jeunes immigrés capverdiens et qui lutte contre le racisme et la discrimination, la violence et l'échec scolaire.

L'*association des jeunes scientifiques / Jonk Fuerscher Lëtzebuerg*, fondée en 1977, regroupe des jeunes de moins de 21 ans qui ont un intérêt particulier pour les sciences et la recherche scientifique.

Notons enfin l'existence de la *Croix Rouge de la Jeunesse*, fondée en 1914, du *Service Jeunes et Famille de la CARITAS*, et des *Jeunes Sapeurs-Pompiers*.

(Cette présentation n'a nullement la prétention d'être exhaustive).

Les antécédents

Une première tentative de former un Conseil afin de regrouper les mouvements de jeunesse luxembourgeois est lancée en 1951, quand se réunissent «auf Betreiben einer ausländischen Interessengruppe [nous ignorons de qui il s'agit] die Vertreter von rund vierzig luxemburgischen

Jugendvereinigungen an einem runden Tisch, um einen Conseil National des Mouvements de Jeunesse ins Leben zu rufen»². Un comité d'organisation sous la présidence de Camille Linden (Jeunesses Démocratiques) est chargé d'élaborer un projet de statuts, qui est présenté lors d'une réunion constitutive le 30 avril 1952. Il semble en général que ce premier projet de Conseil National de la Jeunesse

2 « Conseil National des Mouvements de Jeunesse. Das Problem », in *Voix*, no. 5, août 1960.



soit plutôt dominé par les mouvements de gauche ou du moins libre penseurs; ainsi le périodique de l'ASSOSS évoque «l'opposition des organisations de la droite, opposition qui frôle le sabotage». Les organisations de l'Action Catholique (JOC, JAC, JEC) contestent d'ailleurs le statut d'organisation de jeunesse, respectivement la représentativité de certaines organisations, rattachés plutôt au camp libre penseur (Jeune Libre Pensée, Jeunesse Israélite, Jeunesse Démocratique Féminine, Cercle Littéraire et Artistique, Auberges de Jeunesse, Groupement des Etudiants Indépendants, Club des Collégiens, Faucons Rouges'). Après leur mise en minorité et une suspension momentanée de la séance, l'Action Catholique quitte le champ et seul cinq organisations cléricales sont encore présentes lors du vote des statuts: l'ALUC, les Letzebuerger Guiden, la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine, les Jeunes des Nouvelles Equipes Internationales et la Section des Jeunes du PCS. Cependant, lors de la première assemblée générale ordinaire le 16 mai 1952, l'assemblée «prend acte de deux lettres de la part des organisations catholiques annonçant qu'ils ne participeront plus aux travaux du Conseil National de la Jeunesse Luxembourgeoise »³. Un premier bureau est élu, qui se compose des personnes suivantes:

Président : Pierre Philippe (Auberges de Jeunesse)

Vice-présidents: Paul Théobald (Jeunesses Socialistes), Camille Linden (Jeunesse Démocratique), René Hengels (LAJ)

Secrétaire général: Pol R. Schneider (Jeunesse

Fédéraliste)

Secrétaire général adjoint: Ed. Peschon (Club des Collégiens)

Trésorier: Fernand Georges (ASSOSS)

Trésorier adjoint: Jos. Gallé (FNEL)

Membre: Aloyse Scherer (Jeunesse Musicale)

Est également formé une Commission de contrôle, présidé par Jacques Kirsch de la Jeunesse du Mouvement Socialiste pour les Etats-Unis d'Europe.

Malgré la bonne volonté des participants, cette première tentatives'arrêta: «Dieser Conseil National hat, soviel wir wissen, nie aufgehört zu existieren, ist auch nie wieder öffentlich in Erscheinung getreten. Er ist jedoch von der UNESCO anerkannt.»⁴

C'est en juin 1960, que deux membres du comité de l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse (WAY, World Assembly of Youth, qui regroupe les associations de jeunesse du bloc occidental) approchent plusieurs organisations de jeunesse afin de mettre en place une section luxembourgeoise de leur association. Comme le note l'observateur de l'ASSOSS, «sie waren erstaunt, feststellen zu müssen, dass die luxemburgischen Delegierten weit mehr wollten und man sich auf die Formel einigte 'Conseil National des Mouvements de Jeunesse, chargé des relations avec la WAY'». L'initiative de ce nouveau Conseil National, auquel participent une «trentaine de

⁴ « Conseil National des Mouvements des Jeunesse », *op.cit.*

³ *Ibid.*

mouvements de jeunesse est prise à court par une invitation provenant de Léon Bollendorff, alors chargé des questions de la jeunesse auprès du Ministère de l'Education Nationale.

Notons enfin l'existence de la «Commission Armée ' Jeunesse», créé sur l'initiative de l'UNEL en 1955, et dans laquelle les représentants des mouvements de jeunesse les plus représentatifs se réunissaient avec les responsables des forces armées pour discuter des problèmes liés au service militaire obligatoire. La CAJ fonctionne tant bien que mal jusqu'à la levée du service militaire obligatoire en 1967.

La naissance difficile de la CGJL

Si le Conseil National de la Jeunesse de 1952 comme celui de 1960 étaient nés à l'initiative d'organisations étrangères, la Conférence Générale de la Jeunesse naîtra sur l'initiative des autorités publiques. Lors de l'invitation aux délégués des associations pour une première réunion' fixée au mardi 19 juillet 1960 au Ministère de l'Agriculture, rue de la Congrégation, il est mentionné que la volonté d'instaurer «une représentation permanente des organisations de jeunesse les plus importantes» avait été «envisagé lors des débats budgétaires de 1960 par les orateurs des différents partis ainsi que par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale lui-même⁵ ». Cette première réunion «a pour but de faire un tour d'horizon au sujet des principaux problèmes intéressant la jeunesse et d'étudier la façon la plus efficace pour créer» un Conseil National de la Jeunesse rattaché au Ministère de l'Education Nationale. Notons en outre que le Ministère a fait le choix de ne pas inviter les organisations de jeunesse des partis politiques.

A la première réunion du contact du 19 juillet, qui est présidée par Léon Bollendorff, assistent les 16 organisations suivantes: Croix-Rouge de la Jeunesse, Letzeburger Guiden, Femmes Universitaires, JOCF, JACF, JAC, JOC, ALUC, Jeunesses Fédéralistes,

5 Notons, qu'en feuilletant le compte-rendu des sessions de la Chambre des Députés dédiées aux débats budgétaires de 1960, nous n'en avons pas trouvé trace. Le député Bodson et le ministre Emile Schaus ont bien insisté sur la nécessité d'un commissaire à la jeunesse, mais il n'est pas fait mention d'un Conseil National de La Jeunesse.

Jeunesses Musicales, LAJ, LASEL, JECF, JICF, UNEL et Jeune Recherche. La moitié des organisations est donc liée à l'église catholique (alors que les organisations cléricales avaient été largement mises en minorité lors de la constitution du premier Conseil National en 1952). M. Bollendorff évoque au début de la réunion les raisons qui justifient la mise en place d'un nouveau Conseil National:

«Il explique que la réunion de contact a été convoquée pour satisfaire à la fois à un désir exprimé par la Chambre des Députés ' qui a désiré que des contacts s'établissent entre les organisations de jeunesse au niveau du Gouvernement et à la nécessité d'une formation sociale et éducative de la jeunesse. En France et en Belgique il existe des organismes semblables. D'autre part, lors de la dernière réunion à Paris des représentants gouvernementaux responsables des questions de la jeunesse dans les pays du Conseil de l'Europe, on (*sic*) a exprimé le désir de voir se grouper les organisations de jeunesse pour étudier toutes les questions qui les intéressent. »⁶

Trois questions essentielles quant à la structure future d'un éventuel Conseil National «étatique» sont discutées:

1) La question de la limite d'âge. La limite d'âge de 30 ans est trouvée trop restrictive par les JFL et l'UNEL. Il est finalement convenu de fixer la limite d'âge à 35 ans ou bien d'admettre des délégués plus âgés pendant une «période transitoire».

⁶ Réunion de contact des représentants des mouvements de jeunesse du 19 juillet 1960 [Rapport].

2) Le conseil WAY. Les JFL et la LAJ craignent qu'une concurrence entre les deux organismes puisse se mettre en place. Jacques Santer de l'ALUC insiste au contraire «que la WAY ayant un caractère strictement privé n'aura pas la force juridique qu'aura une Conférence Générale de la Jeunesse rattachée au Ministère de l'Education Nationale».

3) La présence des organisations de jeunesse des partis politiques. d'UNEL et les JFL parlent en faveur de leur participation, mais il est aussi noté que leur présence pourrait être à l'origine du «danger de discussions à caractère trop politique, les problèmes de formation et d'éducation passant au second plan». La question est laissée en suspens. Le ministre Emile Schaus invite néanmoins les organisations politiques à proposer des délégués dès le 4 août.

Les missions de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (c'est le nom proposé par le MEN⁷) sont définies comme suit:

«1. Le Gouvernement pourra prendre l'avis des organisations de jeunesse sur certaines questions les regardant.

2. Par la voie de la Conférence, les organisations de

⁷ Le ministre Emile Schaus explique les raisons de ce choix lors d'une entrevue avec des représentants de la Jeunesse Démocratique: « M. Emile Schaus nous apprend en premier lieu, pour ne pas trop rappeler un autre organisme créé vers 1951, il préfère actuellement parler d'une 'Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise' et non pas d'un 'Conseil National de la Jeunesse'. » ; « Entrevue ministérielle sur une Conférence Générale de la Jeunesse. La position de la Jeunesse Démocratique », in *Liberté. La voix de la Jeunesse Démocratique*, 12 août 1960.

jeunesse pourront faire part de leurs désirs, et de leurs propositions au Gouvernement.

3. Des problèmes précis y seront discutés en détail.»

Pour l'essentiel, la CGJL est donc conçue comme un organe consultatif des organisations de jeunesse, qui peut donner ses avis sur des projets de loi, mais aussi soumettre des propositions au gouvernement. Un groupe de travail est instauré pour élaborer un «projet de statuts»; il se compose de Rosemarie Kieffer des Femmes Universitaires, de Henri Ahlborn de la Croix Rouge, de Mathias Hinterscheid de la LAJ et de Roger Schmal des JFL.

Cependant, même pas deux semaines après la réunion de contact, et apparemment sans attendre les résultats de la commission «statutaire», la CGJL est officiellement instituée par voie d'un arrêté ministériel daté au 1er août 1960 et publié dans le Mémorial du 18 août 1960.

Ce règlement initial se voit rapidement confronté à des critiques acerbes de la part d'un certain nombre d'organisations de jeunesse.

En première ligne: la Jeunesse Démocratique, qui juge autoritaire l'émission d'un «arrêté ministériel engageant les organisations de jeunesse», en soulignant que «les jeunes tiennent à rester libres dans tout leur travail, y compris le travail d'élaboration, et qu'ils ne sont point avides de voies paternalistes, de formes et cadres, rigides et [peu] souples, fixés à l'avance ». De même, l'ASSOSS critique dans des termes clairs la manière de procéder du ministre:

«Einerseits versichert er, den Jugendlichen bei der Ausarbeitung des Statuts des nationalen Gremiums größtmögliche Freiheit zu lassen. Andererseits hat er präzise Ansichten, versucht seine Wünsche zu verwirklichen und greift sogar unmittelbar in alles ein, mit Diktatorenselbstherrlichkeit jene Vereinsdelegierten übergehend, die an der vom Minister einberufenen ersten Sitzung teilgenommen hatten und diejenigen die damals mit der Statutenabfassung (Règlement intérieur) beauftragt wurden. Er veröffentlichte ein Arrêté ministériel betreffend die Gründung einer Conférence générale, obwohl nicht einmal die Grundzüge einer solchen präzise festgelegt worden sind. Das Arrêté wurde nicht einmal vor der Veröffentlichung im Memorial den Vereinen zur Information geschweige denn zur Diskussion vorgelegt.»

Autre grief de l'ASSOSS au-delà du «diktat» ministériel: l'instauration d'une limite d'âge, jugée comme ingérence dans les affaires internes de l'organisation. Elle revendique l'autonomie complète du nouveau Conseil National de la Jeunesse par rapport au gouvernement pour éviter les expériences faites dans les Etats totalitaires. Dans la tribune libre de *Liberté*, un certain A.V. va jusqu'à qualifier Léon Bollendorf du titre de «Landesjugendführer», en fustigeant la pléthorie des organisations catholiques pseudo-représentatives présentes:

« Vor einiger Zeit fand die erste Zusammenkunft dieses höchst überflüssigen Gremiums statt. Sie bestätigte, was verschiedene Jugendvereine, die sich vorsichtigerweise abseits gehalten hatten, richtig voraussahen: ein plumper Versuch, den der Katholischen Aktion angeschlossenen

Jugendvereinigungen innerhalb einer einem klerikalen Minister unterstehenden 'nationalen' Kommission, eine Mehrheit zu sichern, um verschiedene vorbereitete, klerikale Pläne, national-neutral gefärbt, durchzusetzen. Um die anderen Jugendorganisationen des Landes indirekt in den Marschschritt der Katholischen Aktion zu bringen, um die Jugend des Landes auf den klerikalen Vordermann auszurichten. (...)

Sämtliche klerikalen Organisationen waren bei der ersten Sitzung des zu gründenden Conseil National des Mouvements de Jeunesse präsent. Und es waren ihrer viele, da die geschlechtsbewußten Klerikalen



LES JEUNES À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ©Mdl 2008

stets alles in doppelter Ausführung haben: einmal männlich, einmal weiblich. JAC, JEC, JIC, JOC, JUC, JYC masculines und JAQUE, JEQUE, JIQUE, JOQUE, JUQUE, JYQUE (das sind die weiblichen), und so weiter, und so weiter, die Interessengemeinschaft der allein haushaltenden Vikare unter dreißig Jahre des Großherzogtums Luxemburg e.V., die

Interessengemeinschaft der den nicht allein haushaltenden Vikaren unter dreißig Jahren des Großherzogtums Luxemburg haushaltenden Personen unter dreißig Jahren e.V., die beiden Jugendsektionen des III. Ordens des Heiligen Glinglinus, und so weiter, und so weiter. »⁸

Le Luxemburger Wort court alors au secours de son ministre, et il y a lieu à un autre échange de coups de poings verbaux entre cléricaux et anti-cléricaux, qui parcourent toute la presse luxembourgeoise de la majeure partie du 20e siècle. Un premier article, directement dirigé contre celui publié dans Liberté et signé J.B. Biver, Militant der J.O.C. paraît dans l'édition du 16 août. L'auteur se défend surtout des attaques du militant libéral et estime que sa violence verbale à l'encontre de la Conférence nouvellement créé est surtout due à la crainte des libéraux d'y être mis en minorité:

«Wohlweislich hat der Verfasser dieses Kirmesmontagmitternachtsgefasel nur mit A.V. unterzeichnet, denn soviel Niveaulosigkeit, Frechheit, Verleumdung, ohnmächtiges Wutgestöhn und neurotische Dummheit, kann sogar ein J.D. nicht mit seinem ganzen Namen verantworten. Es liegt uns fern, auf jedes einfältige Gefasel einiger entgleister Geister, die seit einiger Zeit mit ihrem demagogischen Geschmier versuchen das Niveau des 'Journal' zu heben, einzugehen, aus dem guten Grund, weil keine 4 Prozent der Luxemburger Bevölkerung Interesse an diesen demokratischen Geistesblitzen zeigen, aber wir wollen uns für einmal dazu hergeben, der J.D. zu beweisen, dass die 'Jeunesse Démocratique'

⁸ « Der Landesjugendführer », tribune libre dans le Journal du 12 août 1960.

(falls die Leute diesen Namen überhaupt schon mal gehört haben) eine Jugendbewegung sein will, die sich durch faule Polemik und krasse Verleumdung eine Machtstellung unter der Jugend Luxemburgs verschaffen will. [] nach den Statistiken [sind] des Monats Juli 2009 Jugendliche in der katholischen Aktion. [] Darunter fallen weder CSV-Jugend, noch A.V.⁹ noch Gewerkschaftsjugend. [...] Die J.D. soll doch einmal den Mut haben und ihre Mitgliederzahlen publizieren. Aber sie weiß genau, dass sie nicht einmal eine 5 mit zwei Nullen nennen kann, ohne die Hälfte hinzuzulügen, so dass sich das Bild eines verlorenen Häufleins Irreführter unter der Leitung einiger junger Despoten ergibt, die mächtig auf die Pauke hauen, damit ihnen in ihrem ideologischen Vakuum das Gefühl der Verlassenheit und der Frage des Daseinszweckes nicht zu sehr auf das Hirn drücke.»¹⁰

Le lendemain, de façon plus constructive, «r.s.» estime dans un second article que la CGJL ne pourrait être une structure exclusivement cléricale et qu'il faudra insister davantage sur les intérêts des jeunes que des groupes idéologiques:

«Objektivität ist unerlässlich und wenn man sie bei der Einsetzung des Jugendrates berücksichtigt, kann man feststellen, dass eben der größte Teil der Luxemburger Jugend katholisch organisiert ist. Diese Schlussfolgerung soll aber nicht darauf hinzielen, dass diese Gruppen eine Stimmenmehrheit haben müssen. Unserer Meinung nach bleiben die

9 Bien entendu pas l'auteur de la Tribune libre, mais l'Akademikerverein, c'est-à-dire l'ALUC.

10 BIWER, J.B., « Zum Wutgeschrei der 'Jeunesse Démocratique', in *Luxemburger Wort*, 16 août 1960.

neutralen Verbände das Zünglein an der Waage. Steht allen Beteiligten das Ziel vor Augen, unserer Jugend zu dienen und mitzuhelfen, ihre Probleme einer befriedigenden Lösung zuzuführen, so müssen auch diese Anliegen allein ausschlaggebend sein.»¹¹

Le *Tageblatt* s'implique à son tour dans le débat en rappelant que l'échec de 1952 était surtout dû à l'attitude intransigeante des représentants de l'Action Catholique, sans pour autant remarquer que la gauche avait utilisé les mêmes moyens qui étaient maintenant employés par les cléricaux, à savoir la division d'un mouvement en plusieurs..¹².

L'ASSOSS et la JDL garderont leur attitude négative par rapport à la CGJL et ne participeront pas à la CGJL durant les années à suivre. L'UNEL, qui partage pour la majeure partie leurs critiques, décide de participer néanmoins à la Conférence, en s'attribuant pour le départ le statut d'observateur.

Que le règlement interne ne faisait pas l'unanimité et qu'en fin de compte, il n'était pas viable sous sa forme présente, s'est rapidement manifesté lors des réunions suivantes de la Conférence, censées mettre sur place un règlement interne pour régler de façon plus précise le fonctionnement de la CGJL. Finalement, les délégués se mettent d'accord lors de la 3e réunion le 29 novembre 1960 sur les changements suivants par rapport au projet ministériel initial:

«1. L'arrêté ministériel du 1er août devra être remanié

11 R.s., « 'Conseil' und 'Conférence de la Jeunesse' », in *Luxemburger Wort*, 17 août 1960.

12 « Die unbequeme Vergangenheit », in *Tageblatt*, 25 août 1960.

en ce sens qu'il n'y aura pas de différence entre membres effectifs et membres suppléants, et que le nombre de membres effectifs n'est pas limité.

2. Chaque organisation proposera au Ministère de l'Education Nationale un délégué et son remplaçant. Le Ministre de l'Education Nationale portera nomination de ces délégués; ce n'est qu'après ces nominations que sera convoquée la prochaine réunion.»'

On retient le statut d'organisation représentative à 32 organisations, dont la JDL et l'ASSOSS, mais aussi le Comité Olympique; les Femmes Universitaires par contre ne sont plus invitées, n'étant pas considérées comme une association de jeunesse. Léon Bollendorff remarque quant à la non-participation des libéraux et des assossards «que M. le Ministre de l'Education Nationale est décidée [*sic*] à installer la Conférence, même si l'une ou l'autre des organisations n'étaient pas décidées à en faire partie dès le début, le but principal de la Conférence étant de fournir des avis et des propositions sur les questions de formation des jeunes»¹³. La Conférence soumet au ministre des propositions d'amendements à l'arrêté initial qui sont toutes intégrées au texte, à l'exception d'un seul amendement (qui prévoyait que la CGJL pouvait s'adresser aussi à d'autres ministères), dans un nouvel arrêté ministériel, daté au 31 juillet 1961 et publié au Mémorial le 12 août 1961, qui fait acte de document de fondation de la CGJL.

Entretiens, la Conférence a élu un premier bureau provisoire, qui se compose du président Georges

Hausemer de la FNEL, de Jacques Santer de l'ALUC et de Mathias Hinterscheid de la LAJ.

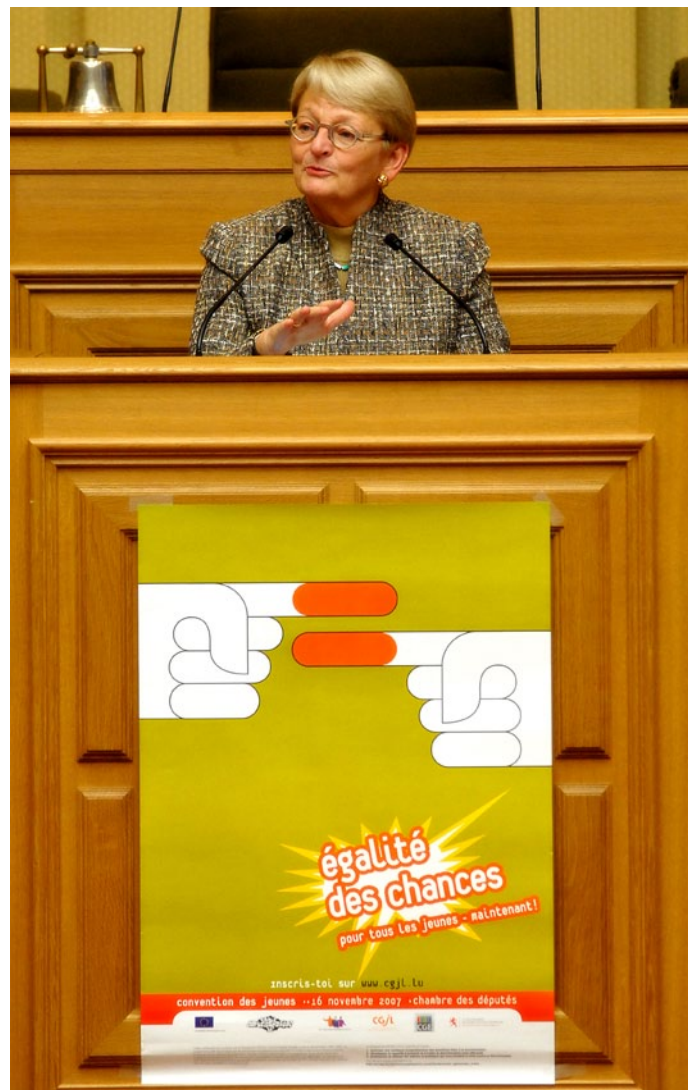
13 *Ibid.*

Les années 1960: La CGJL comme organe consultatif effectif

L'assurance-maladie des jeunes

Dès avant l'ancrage légal définitif de la CGJL, celle-ci a abordé le problème de l'assurance-maladie des jeunes. Il faut se rendre compte qu'avant cette date, les étudiants ne pouvaient bénéficier de la Sécurité Sociale que jusqu'à l'âge de 23 ans; les jeunes sans autre revenu et n'étudiant pas sortant même du système à l'âge de 19 ans. La proposition de la CGJL, adoptée le 7 juillet 1961 et élaborée par François Majerus de l'UNEL et de Jacques Santer de l'ALUC, rend compte de deux conceptions: celle de l'UNEL d'une part, qui suivant le dogme du syndicalisme étudiant défini dans la «Charte de Grenoble» de l'UNEF, considère l'étudiant comme étant un «jeune travailleur intellectuel», qui devrait par conséquent bénéficier de la sécurité sociale en tant qu'assuré principal à même titre que tous les autres travailleurs; d'autre part, la proposition est de rendre possible la coassurance des étudiants et des jeunes non-rémunérés jusqu'à l'atteinte des 28 ans respectivement la fin du cycle normal d'études. Comme réaction immédiate à la position de la CGJL, le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Emile Colling, propose d'étendre la coassurance jusqu'à l'âge de 25 ans pour les étudiants, ainsi que pour les «membres de la famille, entièrement ou en majeure partie à charge de l'assuré, qui doivent tenir son

ménage au lieu et place de l'épouse frappée d'une incapacité permanente ou qui, au sein d'une famille nombreuse, doivent assister la mère de famille dans les travaux de ménage».



CONVENTION DES JEUNES (NOVEMBRE 2007) ©Mdl 2007

La protection des enfants et des jeunes travailleurs

La CGJL est également appelée à donner son avis sur le projet de loi concernant le sujet de la protection des mineurs, notamment ceux en statut de salarié. Les amendements de la CGJL, envoyés au ministre de l'Éducation nationale en date du 9 août 1962, insistent entre autre sur l'égalité des droits des jeunes travailleurs par rapport aux adultes, notamment en ce qui concerne le revenu et la durée du temps de travail, l'inclusion des jeunes étrangers, l'extension de l'interdiction du travail des enfants au cadre domestique.

La réforme de l'enseignement

La Commission «Enseignement secondaire» est particulièrement active sur ce sujet, d'actualité croissante pendant les années 60. Elle est surtout animée à ce moment par l'UNEL et la JEC. Lors de sa réunion du 6 février 1964 la Conférence se met à ce niveau d'accord sur l'adoption du principe du «tronc commun» au niveau de la septième, considérant que «nous devons vaincre les vieux préjugés qui décrètent que l'enfant suspect d'intelligence appelle la formation classique, un enfant moyen le moderne, un insuffisant la technique». Autres revendications de la Conférence: la mixité garçons ' filles (qui sera finalement réalisée en 1968), la communication régulière entre enseignants et parents, la généralisation des Services de Psychologie et d'Orientation Scolaire (SPOS), la gratuité du matériel scolaire, les bourses pour les élèves issus de milieux modestes.

Le projet du «congé culturel»

L'idée du «congé culturel» est née d'une initiative de la JOC. Cette proposition «prévoit un congé extraordinaire pour les jeunes sous contrat d'emploi, de stage ou d'apprentissage, âgés de moins de 30 ans, pour leur permettre de participer à des stages ou semaines d'études organisés dans le but d'assurer la formation de la jeunesse dans le domaine culturel», ainsi que les «chefs mandatés des organisations de jeunesse, même s'ils ont dépassé l'âge de 30 ans, s'ils participent directement à l'organisation des stages en question». Le projet est ensuite précisé dans le cadre d'une commission spéciale. Les scouts proposent d'étendre cette proposition vers une sorte de congé associatif, en spécifiant qu'il pourrait notamment s'agir d'une formation civique, «syndicale ou scoute»¹⁴ afin que les chefs scouts organisateurs de camps y puissent également participer. D'autres représentants désirent étendre la possibilité du congé culturel aux élèves, aux étudiants et aux jeunes agriculteurs. Un papier reprenant ces revendications est finalement adopté le 8 novembre 1962 et présenté aux autorités. Un «congé-éducation» à l'usage des moins de 30 ans sera finalement instauré par la loi du 4 octobre 1973.

La création du Service National de la Jeunesse (SNJ)

L'idée de la création d'un Service national de la jeunesse découle à l'origine d'une discussion sur le problème des loisirs des jeunes, lancé par Robert Decker de la LASEL lors de la réunion du 8 novembre 1962, partant du constat que des efforts doivent être entrepris au niveau du manque de locaux et de maisons de jeunes et de la formation des moniteurs

de jeunesse. Après avoir institué un groupe de travail sur ce sujet et après avoir entendu l'avis des associations membres, la CGJL se met d'accord sur la proposition de mettre en place un Service de la Jeunesse, tout en soulignant que ce service ne devra pas se limiter au seul problème des loisirs, mais travailler en étroite collaboration avec la CGJL et les organisations de jeunesse. Il est cependant souligné qu'il faudra «éviter que le service n'impose une direction donnée» et «laisser l'initiative des efforts à entreprendre aux organisations». Dans un document, approuvé le 4 juillet 1963 envoyé aux autorités en date du 6 novembre 1963, les compétences du SNJ sont définies davantage. Pour l'essentiel, le nouveau service devra être multifonctionnel: centre de documentation sur la jeunesse, collaboration avec les Services de jeunesse d'autres pays, organisation de colonies de vacances, de camps, de stages, facilitation de la formation des moniteurs, des conseillers et des dirigeants d'activités récréatives et culturelles, organisation d'échanges de jeunes, élaboration à l'intention des autorités communales et des organismes intéressés des plans de locaux, d'installations, d'équipement *etc*¹⁵. Notons que l'idée du SNJ se base de prime d'abord sur l'exemple belge, créé en 1956. Le ministre Emile Schaus communique son ralliement à cette proposition à Robert Decker le 7 octobre 1963, en lui demandant à l'occasion s'il pouvait bien en devenir le responsable. Le SNJ sera effectivement installé en 1964, mais le premier responsable sera en fait Carlo Meintz. Il ne sera cependant officialisé que par la loi du 27 février 1984.

L'exemption du service militaire des jeunes

15 CGJL, *Le problème des loisirs de la jeunesse*, 4 juillet 1963.

luxembourgeois qui s'engagent comme volontaires dans un pays en voie de développement

Cette initiative, lancée par l'ALUC, est proposée lors de la réunion du 16 septembre 1965. Un groupe de travail est constitué pour élaborer un projet plus concret, mais à ce niveau la CGJL est prise à court par le projet de loi de Jean Spautz abolissant le service militaire obligatoire ainsi que par ses propres difficultés internes.

La mobilisation mondiale des jeunes contre la faim

À la demande du président du Comité luxembourgeois de la Campagne Mondiale contre la faim, qui se trouve être Carlo Meintz, premier directeur du SNJ, la CGJL se rallie à l'appel mondial de mobilisation des jeunes contre la faim. Un certain nombre d'activités sont entreprises dans ce cadre: une cérémonie de lancement conjointe à Luxembourg et à Esch/Alzette; l'exposition de panneaux dans les hôtels et restaurants du pays pendant les fêtes de fin d'année 1965; la JAC joue une pièce de théâtre, «t'amicht» au théâtre municipal de Luxembourg au profit de l'appel; les guides font circuler une exposition itinérante sur le problème de la faim dans le monde'.

Le volet international

Rapidement, la CGJL est aussi représentée sur le plan international, notamment en participant à deux Congrès Européens des Loisirs à Strasbourg, respectivement en 1961 et 1962, ainsi qu'au séminaire «Jeunesse et Loisirs» de la WAY au Danemark en 1963. Jacques Santer représente la CGJL à la première réunion du Comité Consultatif

Européen des Organisations Volontaires de Jeunesse, qui se tient à Strasbourg en octobre 1961.

Si elle ne participe pas à une première réunion des Présidents et Secrétaires généraux des Conseils nationaux européens de la jeunesse organisée par la WAY, qui se tient à Berlin du 15 au 17 décembre 1962 et débouche sur la formation du CENYC (Council of European National Youth Councils), elle suit de près les développements à ce niveau. Jacques Santer et Georges Hausemer représentent la CGJL par ailleurs à la première assemblée plénière du CENYC à Londres les 23 et 24 mars 1963. Une adhésion de la Conférence est cependant mis sous la réserve qu'une «version française des statuts» lui soit soumis et que le MEN prend en charge l'éventuelle cotisation.

Malgré la participation de la CGJL à l'assemblée générale du CENYC de 1964 à Bruxelles, elle ne pose sa demande d'adhésion que le 18 septembre 1965. Auparavant, en date du 26 août 1965, le bureau de la CGJL avait rencontré Willy Lambert, le secrétaire général du CENYC, au Luxembourg. Ce dernier «conteste la représentativité de la CGJL du fait que quelques mouvements (Jeunesses Démocratiques, Association Générale des Etudiants) n'y adhèrent pas». En fin de compte, comme doit l'annoncer Carlo Meintz lors de la réunion du 7 juin 1966 «qu'à la suite d'une intervention écrite de quelques mouvements de jeunesse luxembourgeois, la CGJL n'a pas été acceptée comme membre par le CENYC»¹⁶. Ses problèmes internes rattrapent donc la CGJL même sur le plan international.

1965 - 1966: l'écroulement provisoire

Après trois années d'activités plus ou moins développées, la CGJL arrête soudainement ses activités après la réunion du 18 juin 1964 pour près de 8 mois. Lorsqu'une nouvelle réunion est finalement convoquée, plusieurs représentants estiment que cette pause serait le «signe d'un manque d'intérêt de la part des organisations et du Ministère»; d'autres tendent à expliquer cette interruption des travaux par le «changement du Gouvernement [survenu en 1964; Pierre Grégoire est désormais en charge du Ministère de l'Education nationale], d'une part, et au manque momentané de problèmes importants à discuter par la Conférence, d'autre part»¹⁷. Mais la grogne contre l'inefficacité de la Conférence monte, et les oppositions contre la «mise en tutelle des organisations de jeunesse» par le Ministère et la «domination des organisations cléricales» reprennent de la vigueur.

Lors de la réunion du 30 septembre 1965, Mario Castegnaro de la LAJ annonce «que quelques mouvements de jeunesse organiseront prochainement un colloque pour discuter d'une relance du Conseil National de la Jeunesse ou, éventuellement, de la réorganisation de la CGJL». La LAJ invite ainsi les organisations de la jeunesse à un colloque qui devrait se tenir le 20 novembre 1965 au «Pôle Nord» afin de «reprendre les discussions

interrompues par l'institution de cette conférence, discussions qui auraient dû mener à la création d'un conseil national de la jeunesse luxembourgeoise efficace (organisation non gouvernementale)¹⁸. La LAJ considère en effet que «la commission 'Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise' n'est plus en mesure de contribuer efficacement aux solutions des problèmes qui préoccupent la jeunesse luxembourgeoise». A la suite de cette réunion, la LAJ, les Jeunesses Socialistes, la CGT-Jeunesse et même la Section des Jeunes du LCGB démissionnent de la CGJL. Le 12 avril 1966, l'UNEL adopte à son tour une motion, posant en quelque sorte un ultimatum à la CGJL: elle propose trois changements majeurs, partant de la considération «que la CGJL, dans la conjoncture actuelle, ne peut plus être considérée comme représentative de la jeunesse luxembourgeoise»¹⁹. En premier lieu, la CGJL devra devenir complètement «indépendant à la fois d'un quelconque ministère comme d'un service ministériel». En second lieu devra être assuré l'envoi des invitations à tous les mouvements sans exception. La troisième proposition est de classer les mouvements «en trois ou quatre groupes, selon leur appartenance idéologique ou philosophique»²⁰, qui disposeront tous du même nombre de sièges, afin d'éviter la domination des organisations confessionnelles. L'UNEL demande l'adoption de ces propositions avant le 1er octobre et une élaboration définitive jusqu'au 25 décembre 1966, tout en soulignant que les trois propositions «forment un

18 Lettre de la LAJ à toutes les organisations de jeunesse luxembourgeoises du 25 octobre 1965.

19 Lettre du Bureau National de l'UNEL à la CGJL, non datée.

20 *Ibid.*

tout et doivent être discutées et acceptées (dans leur principe) globalement».

Pour résoudre la crise, l'ensemble des organisations, y compris les démissionnaires et certaines qui n'ont jamais fait partie de la CGJL (JDL, ASSOSS, Jeune Science, Mouvement pour la Paix et l'Amitié) sont invitées à la réunion du 28 juin 1966. Une commission «réforme de la CGJL» a été instituée le 7 juin 1966.



INFOMOBILE (2010)

Plusieurs des démissionnaires ou non membres participent effectivement à la réunion: Armand Nati y représente les JS, Jim Linden la Jeune Science, Jos Scheitler le Mouvement pour la Paix et l'Amitié, Maryse Muller la JDL, John Castegnaro la LAJ et la CGT-Jeunesse, André Hoffmann l'ASSOSS et le Clan des Jeunes. La réunion ne débouche cependant sur pas grand chose, à part qu'une proposition des JS et de l'UNEL est adoptée, qui propose de contacter les organismes similaires des pays voisins pour étudier

leur manière de fonctionner, afin «d'établir la CGJL sur des bases analogues»²¹. Les Conseils Nationaux de la Jeunesse belge, autrichien et allemand sont effectivement étudiés lors d'une dernière réunion, qui se tient le 13 octobre 1966, à laquelle participent de nouveau les représentants de l'ASSOSS, des JS et du Mouvement pour la Paix et l'Amitié. Les représentants ne semblent cependant pas prêts à se mettre d'accord sur une formule (les catholiques refusant l'introduction de critères idéologiques au niveau de la répartition des sièges), et, malgré l'adoption d'un «programme» pour 1966/1967, cette réunion restera la dernière pour de longues années.

L'UNEL, voyant que son ultimatum n'a pas été rempli, démissionne en conséquence lors de son congrès de Noël 1966. Entre-temps s'est mise en place la CJGL (!), la «Confédération des Jeunesses de la Gauche Luxembourgeoise», qui regroupe la JDL, les JS, la CGT-Jeunesse, la LAJ, la Section des Jeunes de la FNCTTFEL, l'ASSOSS, le Clan des Jeunes et le Mouvement pour la paix et l'amitié, et qui subsistera tant bien que mal jusqu'aux événements de mai 1968.

Comme le note *Présence*, le bulletin de l'ALUC, en automne 1966:

«Des ruines de la CGJL surgit donc un mouvement de gauche fortement politisé []. Les mouvements catholiques, d'une bonne volonté qui frise la naïveté, refusent de reconnaître l'échec de la Conférence Générale. Ils attendent toujours d'être convoqués à une nouvelle réunion

Les mouvements de jeunesse ont subi un grave échec. Ils n'ont pas réussi à s'imposer par la valeur de leurs discussions et de leurs conclusions, ils n'ont même pas réussi à travailler ensemble pendant plusieurs années. Il est trop facile d'en rejeter la responsabilité sur le Ministère de l'Education Nationale qui ne s'est certainement pas toujours trouvé à la hauteur de sa tâche. Les véritables causes de l'échec sont la mauvaise volonté de la plus grande partie des mouvements qui se disent de gauche, la crédulité déconcertante des mouvements catholiques et le non-engagement, la non-ingérence des mouvements neutres»²².

Pour Alphonse Turpel, le «seul vainqueur dans ces luttes stériles» est le SNJ, qui «faute de représentants de la jeunesse», a les «mains libres» pour exercer un nouveau «despotisme éclairé: tout pour la jeunesse, rien par la jeunesse». Il ne lui reste que le constat amer: «l'enthousiasme pour la représentation des jeunes a passé»²³.

22 TURPEL, Alphonse, « CGJL, CJGL, CAJ, SNJ », in *Présence*, no. 1, 1967-1968.

23 *Ibid.*

21 Rapport de la réunion du 28 juin 1966.

1974 - 1975: Vers le «Cercle de la Jeunesse Luxembourgeoise»?

C'est le tout nouveau Ministre de l'Education Nationale, Robert Krieps (LSAP), qui charge Armand Nati du SNJ, par ailleurs ancien représentant des JS à la CGJL dans les années 60, de réunir les représentants des associations de jeunesse «afin de rétablir les contacts entre le Service National de la Jeunesse (SNJ) et les mouvements de jeunesse»²⁴. L'invitation, envoyée aux associations le 12 novembre 1974, pour une réunion fixée au 2 décembre à la Maison des Jeunes au 20, avenue Marie-Thérèse, souligne qu'outre une allocution prononcée par le ministre lui-même, l'ordre du jour comportera un «exposé» sur la CGJL par Armand Nati, ainsi qu'un «échange d'idées sur une éventuelle relance de la CGJL». Comme le note le *Républicain Lorrain* du 8 janvier 1975, une vingtaine d'associations sont présentes, et «le climat dans lequel s'est déroulée la réunion a été particulièrement favorable et les discussions ont été fructueuses». Les représentants auraient «exprimé le désir de voir reprendre les efforts pour organiser de façon permanente le dialogue entre les services administratifs et le représentant de la jeunesse». Il est avancé en outre «que le Ministère devrait mettre à la disposition des mouvements de jeunesse une aide active pour rechercher des formules valables

en vue de la création d'un organe consultatif en s'inspirant des exemples étrangers».

Un groupe de travail comportant 12, puis 18 membres, est mis en place. Deux avant-projets, l'un mettant en place un «Conseil National de la Jeunesse», l'autre le «Cercle de la Jeunesse Luxembourgeoise», sont élaborés par le Ministère. Le premier se confine encore au rôle d'organe consultatif, en intégrant l'Entente des Clubs des Jeunes (de laquelle émergera l'Union Nationale des Clubs des Jeunes), dans une structure complexe. Le Cercle de la Jeunesse Luxembourgeoise serait au contraire organisé en tant qu'association privée sans but lucratif. Cette deuxième proposition semble un moment se concrétiser. Un certain nombre d'associations envoient des amendements à l'avant-projet initial. Un nouveau groupe de travail, plus réduit, est constitué, trois réunions ont lieu, respectivement les 20 juin, 4 juillet et 18 juillet 1975. Les efforts semblent s'arrêter cependant là, et autant que nous sachions, sur base des archives du SNJ, le «Cercle de la Jeunesse Luxembourgeoise» ne survit pas à l'été 1975.

24 Un effort semblable est entrepris vis-à-vis des clubs de jeunes; ainsi, sur proposition du ministre Krieps, une table ronde avec leurs responsables est fixée pour le 30 décembre 1974 au SNJ, afin de mettre en place une éventuelle collaboration sur le plan national.

1977: Nouvelle tentative, nouvel espoir, encore des désaccords

Plus d'un an après l'échec du «Cercle de la Jeunesse Luxembourgeoise», Gaby Muller-Kunsch, chargée de la direction du SNJ, envoie une lettre-circulaire aux associations, contenant la proposition de nommer «pour la durée d'un an une Conférence Générale de la Jeunesse selon les termes de l'arrêté ministériel du 31 juillet 1961», qui devrait fonctionner «expérimentalement jusqu'à expiration de son mandat et serait dès lors, selon les propositions soumises par elle au Ministre, reconduite dans ses charges ou remplacée par un autre conseil mieux adapté aux besoins de nos organisations de jeunesse». Après avoir reçu un certain nombre de réponses favorables à un tel projet, le SNJ organise trois réunions séparés avec un certain nombre d'associations de jeunesse, en date du 16 novembre (avec les organisations estudiantines ' l'UNEL s'étant excusée -, les Gîtesd'étape, les Ciné-Clubs des Jeunes, les Letzeburger Jongmedercher et la Jeunesse Rurale), du 23 novembre (les organisations de jeunesse des partis politiques et des syndicats) et du 25 novembre (les associations scouts et de loisirs, y compris les Auberges de Jeunesse et les Clubs des Jeunes).

La troisième réunion se concentre d'ailleurs sur les activités de loisirs du SNJ et des différentes associations présentes plutôt que sur la CGJL. Lors de

la réunion du 16 novembre, le rapporteur constate «un certain scepticisme pour l'utilité d'une CGJ, mais d'accord pour faire un essai». Il est proposé de convoquer une Assemblée Générale, de mettre en place des groupes de travail sur la réforme de l'enseignement et l'organisation des loisirs et d'éventuellement organiser un week-end. La réunion du 23 novembre concrétise les résultats de celle du 16: il est décidé d'organiser une AG début janvier 1977, qui serait présidée par le SNJ et devrait élire un bureau provisoire.

L'assemblée (re-)constitutive a finalement lieu le 21 janvier 1977.

Après une allocution du ministre Robert Krieps, qui «regrette les difficultés qu'a eu la Conférence de démarrer» et qui «exprime le désir que cette collaboration se réalise, car de nos jours, il est exigé de la jeunesse une participation sur le plan politique afin qu'elle puisse exécuter les décisions gouvernementales en bonne connaissance de cause»²⁵, avant de passer à un tour de table où les organisations présentes expriment leurs attentes par rapport à la CGJL. En tout 26 organisations, sur les 35 invitées, sont représentées, dont un certain nombre qui n'adhéreront jamais formellement à la CGJL. En général, les différents participants sont plutôt favorables à l'initiative de relancer la CGJL, à l'exception de Jean-Claude Reding, le représentant des Etudiants Socialistes, qui constate que «les problèmes concernant les emplois et les loisirs sont des problèmes d'ordre politique qui sont difficiles à

²⁵ Compte rendu de l'Assemblée générale de la Conférence Générale de la Jeunesse, tenue le 21 janvier 1977 au Service national de la Jeunesse.

aborder par le biais de la Conférence, étant donné que les différentes organisations ont des buts et des aspirations différentes» et que «la question se pose même si une conciliation des intérêts est désirable».

Il sort du rapport que c'est surtout la chargée de direction du SNJ, qui prend un rôle particulièrement actif, voulant éviter un nouvel échec comme deux ans auparavant. Elle demande ainsi, «comme la discussion ne semble pas aboutir», un vote pour mettre en place une commission de synthèse, qui devrait définir les problèmes à traiter, puis la mise en place d'un bureau provisoire, dont elle propose les attributions suivantes:

- élaboration d'un règlement interne;
- représentation vis-à-vis du SNJ, du ministre, du gouvernement, du CENYC;
- présidence, charges administratives;
- initiatives pour convoquer les commissions.

L'instauration d'une commission de synthèse est votée par 17 voix sur 25, les attributions du Bureau par 16 voix sur 25 (le «groupe socialiste» n'étant pas d'accord avec le «caractère de représentation et le pouvoir d'initiative»). Un premier bureau est élu, comportant 7 membres et présidé par Vic Gillen de la JDL. Ce bureau élabore un nouveau règlement interne qui est adopté par une seconde assemblée constituante le 18 juin 1977. Ce règlement introduit la distinction entre une assemblée générale annuelle, regroupant l'ensemble des mouvements adhérents à la CGJL, et un bureau exécutif qui devra gérer les

affaires de la Conférence entre deux AG.

Une première assemblée générale ordinaire est convoquée pour le 16 juillet 1977, pour élire un bureau exécutif. Dès avant l'AG, 8 organisations de gauche (CGT-Jeunes, FNCTTFEL-Jeunesse, LAJ, UNEL, Etudiants Socialistes, JPL, JSL, JEF) communiquent à la presse une résolution appelant au boycott de la CGJL:

«Die unterzeichnenden Organisationen sind der Meinung, dass unter den gegebenen Umständen



CONVENTION DES JEUNES (NOVEMBRE 2007) ©Mdl 2007

der Entwurf für eine CGJ nur darauf abzielt ein bürokratisches und überflüssiges Gremium zu schaffen, das nicht im geringsten dazu beitragen wird die dringenden und lebenswichtigen Probleme, wie die drohende Jugendarbeitslosigkeit, zu lösen, sondern dazu dienen wird die Wirklichkeit zu verschleiern. Die CGJ wird helfen die Illusion zu verbreiten, dass unter den Jugendlichen eine Solidarität möglich sei, die sich allein auf einen Altersbegriff ' die Jugend '

stützt, anstatt von einer Interessengemeinschaft, von der sozialen Wirklichkeit einer Klassengesellschaft auszugehen. [] Unter dem Deckmantel der Schaffung einer demokratischen und repräsentativen Institution ‘Eigenschaften von denen es mehr als zweifelhaft ist, dass sie gegeben sind’ sollen die fortschrittlichen Jugendorganisationen in das Spiel der traditionellen, bürgerlichen Politik einbezogen werden, angezogen durch die Aussicht auf eine nicht näher bestimmte Unterstützung. Aus diesen Gründen nehmen die unterzeichnenden Organisationen nicht an der CGJ teil und rufen zum Boykott dieser Institution auf»²⁶.

Les organisations de gauche formeront de nouveau, et jusqu’en 1980, une plate-forme propre, le Groupe des Dix, qui regroupe les 8 organisations signataires de la résolution (la JPL se rebaptisant JCL et la LAJ OJG en 1978/79), ainsi que la JOC (qui adhère également à la CGJL) et l’Uniao. Il est alors clair que la CGJL se voyait de nouveau limitée aux seules organisations de loisirs et/ou aux organisations politiques « de droite ». A l’AG du 16 juillet 1977 ne participent que 16 délégués. Le président Vic Gillen, confirmé par l’AG, proteste «contre les arguments et les propos malveillants de certaines associations à l’adresse de la Conférence []» et insiste sur le fait qu’il ne souhaite pas «une organisation bureaucratique et que tout serait mis en ‘uvre pour démentir ceux qui parlent de boycottage». Les délégués décident d’introduire une cotisation de 300 LuF et de créer trois groupes de travail: «Chômage des jeunes», «Education Nationale» et «Environnement».

Comme un des désirs du SNJ semble concerner la

26 Résolution betreffend die Conférence Générale de la Jeunesse, 1977.

représentation luxembourgeoise au CENYC, des contacts sont rapidement fixés sur ce plan. Une entrevue entre le nouveau bureau et le Bureau exécutif du CENYC a lieu à Strasbourg le 17 mars 1978. Cette fois-ci, l’absence d’un nombre de mouvements ne pose pas de problème, et la CGJL est adoptée comme nouveau membre du CENYC à l’unanimité par son AG qui se tient les 15 et 16 avril 1978 à Gemund en Bavière.

Par la suite, la CGJL adhère également au Forum Jeunesse des Communautés Européennes au cours de 1978.

La CGJL de 1978 à 1987

En 1978, la CGJL organise aussi un «1^{er} festival de la jeunesse», qui consiste dans la tenue d'une table-ronde avec Etienne Grosjean de la Direction Générale de la Jeunesse et des Loisirs sur le sujet «La jeunesse, ses lieux de rencontre et sa représentation au niveau local, national et international» qui se tient le 7 juillet. Le lendemain a lieu un rallye pédestre à Hollenfels. Ces manifestations furent cependant, comme le note Henri Roemer dans son rapport d'activité «im allgemeinen äusserst schwach besucht». Le 31 avril 1979, la CGJL organise une conférence en vue des premières élections directes du Parlement Européen sur le sujet «Jugend und Europawahlen» au Pfaffenthal. C'est également à cette époque que se met en place la coopération avec les Conseils de Jeunesse belges dans le cadre de l'accord culturel belgo-luxembourgeois. Ainsi, les représentants du CRIJ (Communauté française) et du BKIJ (Communauté flamande) sont reçus au Luxembourg les 21 et 22 avril 1979. Autre activité en 1979: la tenue d'un barbecue en date du 15 septembre.

A partir de l'hiver 1979, la CGJL publie un bulletin de liaison à l'usage de ses organisations membres, qui reprend l'ensemble des rapports et des informations d'ordre général sur les activités nationales et internationales de la CGJL. Ce bulletin de liaison devient à partir de mai 1981, le «Konferenzblad», qui paraîtra jusqu'en 1982.

A cette époque, la CGJL prend également position

sur des problèmes politiques d'ordre général, en demandant dans une résolution, adoptée par l'AG du 27 janvier 1980, de «se joindre au comité pour la libération de l'Afghanistan et de participer à la manifestation de protestation organisée devant l'ambassade de l'URSS le 2 février 1980» et en soutenant l'appel de Léon Bollendorff du 27 décembre 1979 contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Cattenom.

En 1980 la CGJL s'implique aussi davantage sur le plan des relations internationales, en accueillant une délégation du CENYC au Luxembourg en octobre et en facilitant la réunion d'un groupe de travail du Forum Jeunesse à Remich du 16 au 18 mai. Dans le cadre du CENYC, Henri Roemer et Claude Geimer font partie d'une délégation qui visite le Conseil National de jeunesse de Chine. En 1981, le luxembourgeois John Blaschette est élu secrétaire général adjoint du Forum Jeunesse.

La CGJL participe également activement au groupe de travail institué par arrêté ministériel le 27 février 1981 en vue d'élaborer un statut légal pour le SNJ (qui sera mis en œuvre en 1984). Elle publie par ailleurs un avis sur cette question en date du 12 juin 1981. A partir de 1981, la CGJL désire par ailleurs devenir plus abordable pour les organisations membres en assurant une permanence dans les locaux du SNJ tous les jeudis de 12:30 ' 13:30. Egalement une première: la CGJL participe au «SNJ-Jugendzuch» et organise une promenade de Maulusmühle à Binsfeld, sous le slogan «En Dag Eisleck am Hierscht». Plus de 100 jeunes participent à ce «Trëppeltour» le 20 septembre 1981.

La CGJL organise une réunion des conseils nationaux de jeunesse du Benelux, qui se tient le 9 janvier 1982 au Bâtiment Jean Monnet au Kirchberg, puis est l'hôte de l'Assemblée Générale du Forum Jeunesse, qui a lieu du 11 au 14 février 1982. En 1982 la CGJL participe également à l'enquête du SNJ sur la jeunesse et les drogues. En janvier, la brochure «La CGJL et ses organisations-membres en 1982» est publiée. A partir du 4 janvier 1982, l'action commune de la CGJL et du SNJ «Oppen Dir fir Jugendlech» est lancée. Des permanences sont assurées au SNJ à l'usage de tous les jeunes les lundi, mardi et jeudi de 12:30 à 13:30. Lors d'une entrevue avec le ministre de l'Education nationale Fernand Boden le 13 juillet 1982, la CGJL fait la proposition de mettre en place un Ministère de la jeunesse, proposition qui est «acceptée avec grand enthousiasme par le Ministre»²⁷. Lors de la prochaine législature, Fernand Boden aura en effet le titre de «Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse». Un Ministère de la Jeunesse sera effectivement instauré en 1994, le poste étant occupé par Alex Bodry, après le passage de Mady Delvaux-Stehres comme secrétaire d'Etat à la jeunesse de 1989 à 1994. En 1999, le Ministère de la Jeunesse est cependant intégré au Ministère de la Famille et de la Solidarité Sociale.

Au cours de la même entrevue, Fernand Boden propose «d'embaucher une personne pour 1 à 2 mi-journées par semaine (coût ca.100000 fr./année)» comme permanent pour la CGJL. C'est également à cette époque qu'est envisagée pour la première fois l'instauration du Conseil Supérieur de la Jeunesse, qui verra effectivement le jour le 30 octobre 1987,

suite à la loi du 27 février 1984 portant création du SNJ, qui prévoit à l'article 22:

«Il est institué un Conseil Supérieur de la Jeunesse qui a pour mission:

- 1) de soumettre au Gouvernement des propositions en matière de jeunesse;
- 2) de donner son avis sur toutes les questions et tous les projets dont le Gouvernement jugera utile de le saisir;
- 3) de donner son avis sur les mesures réglementaires à prendre en exécution de la présente loi.»

Il est évident que l'instauration de ce Conseil limite sévèrement les attributions de la CGJL. Des inquiétudes dans ce sens sont formulées lors de l'Assemblée plénière du 12 juin 1981:

«Il se pourrait que l'autonomie et la liberté d'action de la CGJL seraient entravées par une troisième institution de sorte, interposée entre le gouvernement et le SNJ. La CGJL devra veiller à ne pas perdre ses prérogatives »'

Malheureusement, les archives du SNJ s'arrêtent brusquement en 1982 et il n'est pas clair quelles activités la CGJL a eu pendant les années 1983 et 1984. Une proposition d'un nouveau règlement interne est soumise au vote de l'AG du 18 décembre, mais nous ignorons si elle a été adoptée. Nous savons que la CGJL participe à la préparation de l'Année Internationale de la Jeunesse 1985, assurant la vice-présidence du comité national de préparation à partir

de 1982. Dans le cadre de l'Année Internationale a lieu notamment l'organisation d'une exposition commune avec le SNJ.

En février 1985, est publié un «Dossier d'information sur l'apprentissage» élaboré par la Chambre des Employés Privés en collaboration avec la CGJL. Or, en 1985, la CGJL connaît de toute évidence de nouveau une situation de crise: «Dieses Forum der Luxemburger Jugend, das seit Jahren ohne die Organisationen der Linken funktioniert, steckt erneut



RALLYE CITOYEN 2009

in einer tiefen Krise»²⁸. L'AG de la CGJL adopte un budget de 145800 LuF, alors que le gouvernement ne veut accorder que 100000 LuF de subsides. Dans le cadre d'une réponse à une question parlementaire sur le sujet de la CGJL en date du 2 mai 1985, le ministre annonce que: «er habe auf ausdrücklichem Wunsch mehrerer Organisationen den Entschluss gefasst, den Service National de la Jeunesse mit

28 « Nationale Jugendkonferenz : Präsidenten sollen Ausweg suchen ! », in *Tageblatt*, 9 mai 1985.

der Aufgabe zu betreuen, die Präsidenten der angeschlossenen Jugendorganisationen zu einer Konferenz zusammenzurufen. Diese Konferenz soll dann eine Antwort auf die derzeitigen Probleme der Nationalen Jugendkonferenz suchen und finden»²⁹.

Le 8 octobre 1985, le *Tageblatt* et le *Journal* (le *Luxemburger Wort* attendra le 12 octobre) publient une lettre ouverte au Ministre Boden, signée par les Letzeburger Guiden, l'OGJ, la JDL, les JSL, l'UNCJL et la CAJL (alliance hétéroclite s'il y en a), demandant à ce dernier:

«- d'annuler, dans le mois à venir, l'arrêté du 31 juillet 1961 [];

- de créer par la suite un groupe de travail se composant comme suit:

- trois mouvements politiques de jeunes
- trois mouvements syndicaux de jeunes
- trois mouvements guides et scouts
- trois mouvements socio-culturels de jeunes

à raison d'un représentant par mouvement, ce groupe devant être équilibré aussi bien politiquement et syndicalement que socialement,

et ayant pour mission avant fin 1986:

1) de définir le but d'une nouvelle CGJL

29 *Ibid.*

2) d'élaborer de nouveaux statuts pour cette CGJL;

' []; de faire voter, ensuite, par [] assemblée des présidents [de tous les mouvements de jeunesse], le but et les statuts nouvellement élaborés;

' et, enfin, de publier un arrêté ministériel créant une nouvelle CGJL en respectant le but et les statuts adoptés communément par les organisations des jeunes du Grand-Duché de Luxembourg»'.

L'Association des Jeunes Employés Privés publie à son tour un communiqué de presse où elle se dit nullement d'accord avec l'annulation de l'arrêté de 1961, nie la représentativité revendiquée par les signataires de la lettre, et appelle à une conférence nationale pour discuter d'une réforme de la CGJL³⁰. Le bureau exécutif en charge, présidée par Lou Ney de la CSJ, s'adresse à son tour au ministre, demandant «de ne pas annuler l'arrêté ministériel du 31 juillet 1961, fondement du droit de parole des mouvements de jeunesse à l'égard du gouvernement»'. C'est le ministre Boden qui suggère la solution finalement retenue, dans le cadre d'une réponse à une question parlementaire d'Henri Grethen: transformer la CGJL en association sans but lucratif. A l'occasion, il donne également un aperçu des efforts entrepris en vue de la réforme de la CGJL:

«Depuis sa mise en place en 1961, la Conférence est devenue peu à peu l'organisme qui coiffe les mouvements nationaux de la jeunesse luxembourgeoise. Cette évolution, qui me paraît

30 « Zum Thema Jugendkonferenz. Offener Brief der AJEP an den Jugendminister », in *Luxemburger Wort*, 15 octobre 1985.

bonne, pourrait aboutir dans un proche avenir à la constitution d'un organisme autonome pouvant être géré selon la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique.

Je tiens à rappeler que la CGJL ne doit pas être une émanation du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse ou un appendice du Service National de la Jeunesse. Ce sont les associations de la jeunesse elles-mêmes qui doivent se mettre d'accord entre elles pour qu'elle devienne l'organisme représentatif de la jeunesse luxembourgeoise.

Pour relancer la Conférence, j'avais en date du 5 juin 1985, convoqué les présidents des mouvements de jeunesse. Suite à un large tour de table, un groupe de travail avait été chargé d'élaborer des modèles de restructuration de la CGJL. Ce groupe de travail s'est réuni à trois reprises»³¹.

L'élaboration de statuts définitifs de la nouvelle CGJL, désormais complètement indépendante du Ministère de l'Education Nationale et organisée sous la forme d'une a.s.b.l., comme l'avaient revendiqué l'ASSOSS et la JDL dès 1961, prendra cependant encore une année et demie. La dernière activité d'envergure de l'ancienne CGJL sera la tenue du premier «Forum Jeunesse» en collaboration avec le SNJ, qui se tient le 20 décembre 1986. Les Forums Jeunesse seront un des éléments majeurs parmi les activités de la CGJL jusqu'en 1993.

31 « Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise. Le ministre Boden veut arriver à un consensus », in *Tageblatt*, 14 novembre 1985.

Les compétences du Conseil Supérieur de la Jeunesse sont précisées par règlement grand-ducal le 16 janvier 1987. Il est évident que l'essentiel de l'ancien rôle consultatif de la CGJL sera désormais assuré par cet organisme, composé de délégués des différents ministères intéressés, du SNJ, de la CGJL et des organisations de jeunesse les plus représentatives.

Les statuts de la CGJL a.s.b.l. sont adoptés par une première assemblée générale le 7 juillet 1987, à laquelle participent 15 organisations (CSJ, Jeunesse Communiste, JDL, JSL, AJEP, OGJ, Service Jeunesse de la Centrale Paysanne, Letzeburger Guiden, Letzeburger Scouten, Scouts Européens, CAJL, Croix-Rouge de la Jeunesse, JOC, UJGIL et UNEL). La subdivision en quatre groupes (mouvements politiques de jeunes, mouvements syndicaux de jeunes, mouvements scouts et guides, mouvements socio-culturels et de loisirs pour jeunes) proposée en 1985 est retenue. Les buts de la CGJL sont définis comme suit:

«La CGJL a pour objet:

1. de constituer l'organe représentatif des associations de la jeunesse luxembourgeoises
2. d'assumer le rôle d'interlocuteur privilégié des organisations de jeunesse et de défendre les intérêts des jeunes dans toutes les instances mises en place par les pouvoirs politiques
3. de représenter les associations de la jeunesse au niveau international
4. de coordonner les actions communes des

mouvements de jeunesse.»

Un nouveau bureau est élu; il sera présidé par Guy Heintz. Dans les mois qui suivent, plusieurs organisations absentes à l'AG constituante adhèrent à la nouvelle CGJL: LCGJ, Sypro-Jeunesse, FNEL, Jeunes Sapeurs-Pompiers, Jeunesse Atlantique et Jonghandwierk. En 1988, la CGJL affiche donc un total de 21 organisations membres.

Les activités de la CGJL a.s.b.l. année par année³²

1987

La première activité de la CGJL après sa reconstitution en a.s.b.l. est une nouvelle participation au Jugendzuch du SNJ le 27 septembre.

La CGJL continue la tradition des Forums Jeunesse instituée en 1986; le second se tient le 12 décembre.

Sur le plan politique, la CGJL se fait remarquer par une prise de position en faveur d'une extension du congé d'éducation.

1988

Pendant cette année, la CGJL se présente sur un stand à la braderie de Luxembourg-Ville le 5 septembre, participe de nouveau au Jugendzuch le 2 octobre et organise le 3e Forum Jeunesse, qui se tient le 17 décembre.

1989

32 Cette présentation n'est évidemment pas exhaustive. Manque notamment le travail de représentation continu au sein du CENYC et du Forum Jeunesse.

Le 18 février, la CGJL lance un concours pour que des jeunes envoient des propositions pour un nouveau sigle de la CGJL. Un premier prix de 10000 LuF est remis dans le cadre d'une cérémonie en septembre.

L'ACEL et la Jeunesse Européenne adhèrent lors de l'AG du 13 avril.

Dans le cadre d'une entrevue avec la nouvelle secrétaire d'Etat à la Jeunesse, Mady Delvaux-Stehres, les représentants de la CGJL évoquent le besoin de financement et de locaux de la part de la CGJL (à l'époque elle ne dispose que d'une armoire dans les locaux du SNJ), les problèmes liés au SIDA, aux lacunes au niveau de la formation paramédicale, à la réouverture de la Maison des Jeunes à Bettembourg, et proposent la mise en place d'élections pour un organe représentatif des étudiants.

1990

L'année débute avec le 4^e Forum Jeunesse, qui se tient le 6 janvier à Munsbach.

Pendant cette année, la CGJL reçoit des visites du Conseil National de la Jeunesse de Géorgie et du Landesjugendring Saar, du 29 mars au 4 avril, et aussi du Conseil National français, le CNAJEP, du 16 au 17 novembre.

Les 7 avril et les 19 mai a lieu le «Forum Etudiant» de la CGJL, qui porte sur la réforme de l'enseignement secondaire technique et auquel participent la LCGJ, l'OGJ, l'UNEL et Jong Handwierk.

Lors de son AG, le 28 avril, des résolutions sont adoptées sur les sujets suivants: Aides financières aux mouvements de jeunesse, participation des jeunes aux processus décisionnels, logement, mobilité des jeunes.

Caritas Jeunes et Famille adhère.

Le 1^{er} décembre, Romain Nati représente la CGJL à une table-ronde sur RTL à l'occasion de la journée mondiale contre le SIDA. La CGJL publie également une brochure sur le SIDA.

En 1990, la CGJL publie le «Guide des associations de jeunesse», avec des renseignements et des adresses de contact de toutes les organisations membres.

Enfin, le 5 décembre 1990 se tient à la Salle Mansfeld de la Bibliothèque Nationale une conférence-débat organisée en collaboration avec le groupe '93 sur le sujet «Les jeunes et l'Europe».

1991

En retour à la visite de la délégation géorgienne, la CGJL visite la Géorgie, qui fait alors encore partie de l'URSS, du 5 au 12 janvier. Les Géorgiens retourneront au Luxembourg le 11 décembre.

Après 1982, la CGJL est une deuxième fois l'hôte de l'Assemblée Générale du Forum Jeunesse, qui se tient du 5 au 10 février au Kirchberg.

Le 5^e Forum Jeunesse se tient le 13 avril au Lycée

des Garçons sur le sujet «Lëtzebuerg am nächste Joerdausend».

Grief majeur de la CGJL en 1991: les subventions insuffisantes de l'Etat à la CGJL et aux organisations de jeunesse. Elle lance à cet égard la campagne « 0,01% du budget de l'Etat pour la Jeunesse », dans le cadre d'une conférence de presse le 10 juin. Au cours de l'été et de l'automne, la CGJL a des entrevues avec plusieurs partis (DP, GAP, KP, LSAP), avec le rapporteur du budget Ady Jung et avec la secrétaire d'Etat Mady Delvaux-Stehres sur ce sujet.

C'est en 1991 que la CGJL obtient enfin ses propres locaux (elle se réunissait jusqu'alors au SNJ, 1 rue de la poste) au 76, boulevard de la Pétrusse.

1992

Le 11 janvier a lieu le 6^e Forum Jeunesse, cette fois-ci à Esch/Alzette, sur le sujet «Rassismus an Integratioun».

En 1992, la CGJL se fait aussi remarquer par la publication d'un avis sur la réforme de la loi sur le Revenu Minimum Garanti (RMG). Des entrevues ont lieu avec les fractions CSV, DP, LSAP et GLEI/GAP.

1993

Le 7^e et dernier Forum des Jeunes se tient le 9 janvier au Lycée Technique Hôtelier à Diekirch sur le sujet:

«Les jeunes et leurs possibilités de participation aux différents niveaux de prise de décision».

A l'occasion d'un meeting des conseils nationaux de jeunesse du Benelux, qui a lieu le 12 mars au Luxembourg, un Conseil de coordination des CNJ du Benelux est mis en place. La CGJL reçoit également une délégation au Luxembourg le 3 mars.

A partir de cette année, la CGJL assume la vice-présidence au Conseil d'Administration de la fondation gérant le Mérite de la Jeunesse Benelux à Luxembourg (qui est présidé par le prince Guillaume).



CONVENTION DES JEUNES (NOVEMBRE 2007) ©Mdl 2007

Un des sujets qui occupe la CGJL à cette époque est celui du chômage des jeunes. Elle a une entrevue à ce niveau en décembre l'ADEM, à la suite de laquelle la CGJL obtient la possibilité d'engager un jeune chômeur sous contrat DAT.

1994

En 1994, la CGJL publie des papiers de réflexion sur plusieurs sujets, à savoir «Pour une politique de jeunesse renforcée» (présenté le 15 février), «Arbeitslosigkeit offensiv bekämpfen» (présenté le 22 mars) et un document interne sur une éventuelle réforme du Conseil Supérieur de la Jeunesse en juin.

Dans le cadre du programme Tempus, un échange est organisé avec le conseil national de jeunesse de Slovénie. La délégation luxembourgeoise visite la Slovénie du 3 au 10 août, puis les Slovènes rendent visite au Luxembourg du 10 au 17 août.

Du 14 au 18 septembre a lieu une réunion de consultation des 3 plates-formes européennes (CENYC, Forum Jeunesse des Communautés Européennes, Bureau Européen de Coordination des ONG internationales de jeunesse) avec 120 participants à l'Hôtel Pullman/Sofitel au Kirchberg. La candidature du président de la CGJL Frank Engel à la présidence du CENYC n'aboutit cependant pas.

En date du 15 novembre ensuite, la CGJL adhère enfin officiellement à l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse, la WAY.

La CGJL continue à s'intéresser du chômage des jeunes, organisant une table-ronde avec Jean-Claude Juncker sur ce sujet le 26 novembre à la Halle Victor Hugo au Limpertsberg et participant à l'audition du Forum Jeunesse du 16 au 19 décembre.

1995

En 1995 débute une longue procédure de discussions de modifications statutaires, qui n'aboutira qu'en 1999 (et ne sera appliqué qu'en 2000). L'AG du 26 avril n'adopte pas une première proposition de modifications; elle accepte par contre le document de réflexion «Der Jugend eine Chance geben».

Autre activité majeure de cette année: l'organisation d'une journée de rencontres avec des représentants luxembourgeois au Parlement Européen et au Conseil de l'Europe à Strasbourg, en collaboration avec la Jeunesse Européenne.

1996

Le 10 février, la CGJL participe à l'organisation de la manifestation de clôture de la campagne RAIX (contre le Racisme, l'Antisémitisme, l'Intolérance, la Xénophobie) à l'Atelier avec Blue Screw, Baby Oil et Plakeg oder ugedoen (le président de la CGJL Frank Engel ayant assuré la vice-présidence du comité national de la campagne RAIX).

Cette année voit en outre l'adhésion de la section jeunesse de la FNCTTFEL et du Daachverband des Clubs des Jeunes. La JDL déclare par contre sa démission dans le cadre d'une conférence de presse (sans pour autant démissionner formellement).

Lors de l'AG du 5 mars, le document «La politique de jeunesse des années à venir ' un défi aux partenariats traditionnels» est adopté.

La CGJL participe aux discussions sur une plateforme commune des trois organisations européennes, qui débouche sur la création du Forum Européen de la Jeunesse (qui se distingue du Forum Jeunesse des Communautés Européennes en tant qu'il est également ouvert aux pays européens non membres de l'Union Européenne). La CGJL organise à ce niveau une soirée de réflexion et de consultation sur l'engagement international de la CGJL en date du 15 mai.

En outre, la CGJL organise deux tables rondes, une le 23 septembre sur le sujet «la participation des jeunes», l'autre le 8 novembre sur «Wielen mat 16 - brengt daat et ?»

1997

Cette année est marquée par la présidence luxembourgeoise de l'Union Européenne. Jean-Luc Frast est engagé comme «chargé de projet» spécialement pour s'occuper des activités dans ce cadre.

La CGJL organise ainsi le 20 novembre, en coopération avec le Forum Européen de la Jeunesse, un jeu de simulation de la conférence intergouvernementale au sujet de l'emploi avec des jeunes de l'Europe entière. Le «Forum Europe '97» du Forum Jeunesse a également lieu au Luxembourg du 19 au 21 décembre, comme la réunion de la commission chargée des relations avec le Conseil de l'Europe du Forum Jeunesse du 11 au 14 décembre. Enfin, la CGJL fait à ce moment partie de la Troïka du Forum

Jeunesse.

Le 05 octobre, un rallye est organisée pour les Clubs de Jeunes et les associations de jeunesse, en collaboration avec le Daachverband dans le cadre du Jugendzuch.

En octobre, une délégation du conseil central de la jeunesse russe est reçue au Luxembourg. Un de ses membres, Euvgueny Rabov, visite ensuite les différentes structures de la jeunesse au Luxembourg dans le cadre d'un stage de formation à la CGJL du 17 octobre au 10 novembre. Il élabore un rapport sur les organisations de jeunesse luxembourgeoises sous le titre «Impressions from the meetings with youth organisations of Luxembourg». Enfin, la CGJL déménage: désormais elle a ses locaux au 21, Philippe II au 6e étage (en proximité immédiate de la Place d'Armes).

1998

Le volet international occupe l'essentiel des activités au cours de cette année. Entre autre, des délégués de la CGJL participent à la Commission du développement social des Nations Unies à New York du 10 au 20 février, à deux réunions de la plateforme «Bodensee» (Allemagne-Autriche-Suisse) respectivement à Bregenz et à Pöcking, à la 5^{ième} Conférence des Ministres Européens responsables de la Jeunesse à Budapest du 27 au 29 avril, à la conférence sur l'emploi des jeunes à Cardiff du 11 au 14 juin, à la conférence européenne sur la participation des jeunes à Graz du 1er au 3 juillet, à

l'International Youth Forum de Séoul en juillet, au 3^e Forum Mondial de la jeunesse des Nations Unies à Braga du 2 au 6 août, et au Festival Mondial de la Jeunesse au Portugal du 1er au 10 août.

Une délégation du Conseil de jeunesse du Burgenland (Autriche) est reçue au Luxembourg du 21 au 23 septembre.

Pour garantir une meilleure information, plusieurs exemplaires d'une lettre d'information, titrée soit CGJL-Info soit CGJL-News, sont publiés.

Un projet de «shadow elections» adressés aux élèves mineurs est développé, mais ne peut être exécuté faute de moyens.

1999

Une nouvelle crise semble s'amorcer à la CGJL, quand par une lettre datée au 18 mars et signée par le secrétaire de la Jeunesse de l'OGJ, les mouvements de jeunesse des syndicats déclarent collectivement leur démission de la CGJL, au sein de laquelle ils déclarent ne pas voir de perspectives en vue d'une réelle action politique en faveur des jeunes. La lettre n'est cependant suivie d'une démission effective de la LCGJ et de l'OGJ. Ces deux associations fondent dans le courant de l'année une «plate-forme» des jeunesses syndicales avec la Schüler Delegatioun Lëtzebuerg et LIFE, l'organisation de jeunesse du Mouvement Ecologique. L'existence de cette plate-forme semble avoir été plutôt informelle, voire éphémère, alors que la CGJL a plutôt augmenté ses

activités depuis.

Dans l'accord de coalition du nouveau gouvernement, dans lequel le département de la jeunesse est intégré dans le «Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse», la CGJL est explicitement mentionné:

«En vue d'assurer une meilleure participation des jeunes à la société et aux différents processus de décision les concernant, il est notamment prévu de réformer la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise afin qu'elle joue désormais le rôle d'organe consultatif appelé à donner son avis lors de l'élaboration des textes légaux et réglementaires touchant de plus près les jeunes.»

Les compétences de la CGJL seraient donc explicitement élargis; il faut cependant se demander comment le gouvernement, d'après cette conception, prévoit «réformer» la CGJL, qui est après tout une a.s.b.l. depuis 1987.

Du 29 au 31 octobre, la CGJL reçoit la plate-forme Bodensee au Luxembourg. La collaboration plus étroite avec les conseils nationaux allemands, suisses et autrichiens va mener à la fusion des plateformes du Benelux et du Bodensee, qui vont former la Bodensee-Benelux-Cooperation (BBC).

Du 4 au 6 novembre, une délégation du conseil national chinois, la All-China Youth Federation (ACYF) visite le Luxembourg.

Enfin, dans une lettre ouverte au Ministre des Affaires étrangères en date du 6 décembre, la CGJL appelle

à sauver le Conseil des Ministres de la Jeunesse de l'Union Européenne.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CGJL (2008)

2000

La homepage de la CGJL est mise en place par Patrick Hienckes en février (à l'époque son adresse est <http://webplaza.pt.lu/public/cgjl/index.html>, puis depuis mai 2001, <http://www.cgjl.lu>).

Le 15 avril, la CGJL déménage au deuxième étage de la Galerie Kons, censée abriter l'amorce d'une maison des organismes de jeunesse, qui n'est jamais mise en 'uvre.

L'activité principale de la CGJL en 2000 consiste dans l'élaboration d'une position commune de la jeunesse organisée luxembourgeoise en vue de l'établissement

d'un Livre Blanc européen sur la politique de la jeunesse. Dans le cadre de cette campagne, la CGJL organise quatre réunions de préparation régionales, respectivement le 27 novembre à Diekirch, le 4 mai à Dudelange, le 11 mai à Luxembourg et le 13 mai à Echternach. Ensuite a lieu un premier forum national de la CGJL le 20 mai dans le Salon Bleu du Cercle municipal de la Ville de Luxembourg, qui est un franc succès et dont les résultats sont présentés lors du forum national du SNJ sur le Livre-Blanc le 25 mai.

Pendant l'été, la CGJL a de nombreuses entrevues pour recevoir davantage d'informations sur la situation des jeunes avec des responsables du périodique *Forum*, du Ministère de la Santé, de la Croix Rouge, du Centre de Prévention des Toxicomanies, de la Sécurité routière, de la Jugend- an Drogenhëllef et du Centre de Planning familial. Dans ce même cadre, des représentants de la CGJL participent à la rencontre européenne des jeunes à Paris, les 5 à 7 octobre et au séminaire sur la politique de la jeunesse au Luxembourg le 25 novembre. La vice-présidente de la CGJL, Dany Rasqué, fait partie du groupe des 18 jeunes, qui ont l'occasion de rencontrer le Conseil Européen des Ministres de l'Éducation et de la Jeunesse les 8 et 9 novembre.

Du 28 octobre au 2 novembre, une délégation de la CGJL de visiter la All-China Youth Federation en Chine, dans le cadre d'un voyage d'études à Beijing et à Shanghai.

2001

La CGJL organise pour la première fois le Concours européen du jeune consommateur, dont la remise des prix a lieu le 29 mai.

Dans le cadre du Livre Blanc, la CGJL se met d'accord sur une position commune lors d'un Forum national qui se tient le 10 février 2001 au Forum Geesseknäppchen du Lycée Aline Mayrisch. Ce papier fait partie de ceux distribués à la réunion des ONG dite « Consultation de la société civile » le 20 février au Conseil Economique et Social. Dany Rasqué représente la CGJL à la rencontre européenne à Umeå du 16 au 18 mars, puis ensemble avec le président de la CGJL, Théo Tibesart, à un colloque de clôture à Gand du 26 au 28 novembre.

A partir de février, le CGJL-Info paraît de nouveau pour assurer une meilleure communication entre le bureau exécutif et les organisations membres.

Un des sujets qui occupe particulièrement le bureau de la CGJL est celui de la « jeunesse en détresse », et notamment le développement de mesures de protection et de prévention pour remplacer la logique de l'enfermement des jeunes en difficultés, qui, à son avis, doivent être clairement différenciés des jeunes délinquants. Ont lieu dans ce cadre des entrevues avec des représentations du Centre de Médiation, d'Info Prison, de la Caritas et de la Fondation « Kannerschlass ». Dans ce contexte, la CGJL est également invitée à une entrevue avec la *commission spéciale « Jeunesse en détresse »* de la Chambre des Députés, qui a eu lieu le 26 mars 2001.

La CGJL est également activement impliquée dans le comité de coordination et dans les groupes de travail dans le cadre de l'Année Internationale du Volontariat 2001.

Frédéric Krier représente la CGJL au Forum mondial de la Jeunesse, organisée par les Nations Unies, du 6 au 10 août 2001 à Dakar (Sénégal).

Pour la première fois, la CGJL organise des festivités à l'occasion de l'anniversaire de sa fondation. Pour fêter les 40 années depuis la création de la Conférence Générale de la Jeunesse se tient une séance académique le 23 novembre 2001 à l'Hôtel Belle-Vue, ainsi qu'un bal, en collaboration avec le Club des Jeunes de Heffingen, qui a lieu le 20 octobre 2001. Une brochure sur l'histoire de la CGJL est également publiée, avec un tirage à 700 exemplaires.

2002

La CGJL organise de nouveau le Concours européen du jeune consommateur au Luxembourg, lié cette fois-ci à la récente introduction de la monnaie unique : « Parlons Euro ! Devenez Euro-Reporters ». La remise des prix a lieu le 16 mai 2002 au Centre culturel à Bonnevoie.

Le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse associe la CGJL au travail de consultation en vue d'un nouveau Plan d'action national pour la jeunesse. A cet effet, un Forum National a lieu en date du 13 avril 2002 à l'auberge de Jeunesse au Pfaffenthal. Ce forum a pour mission de

définir les chantiers de la politique de la jeunesse au Luxembourg et d'élaborer des propositions concrètes pour la mise en 'uvre des priorités retenues. Quatre groupes de travail sont instaurés ; la CGJL est responsable pour le groupe « Intégration et travail de jeunesse. Suite à ces travaux, le ministère organise une réunion pour mettre en commun les différentes idées élaborées dans le cadre d'un plan d'action « Jeunesse et société ».

La CGJL est impliquée à la sélection de six jeunes pour participer à la Convention européenne des jeunes les 9 au 14 juillet 2002 à Bruxelles.

En octobre, à la suite du déménagement du Centre d'Etudes sur la situation des jeunes en Europe (CESIJE), la CGJL obtient des locaux plus spacieux au 2^e étage de la Galerie Kons.

Du 1^{er} au 3 novembre 2002, la CGJL est l'hôte de la 2^e réunion de la Bodensee-Benelux-Cooperation (BBC) à l'EuroHotel à Gonderange. Par la suite, elle assure le secrétariat de coordination de la BBC jusqu'à la prochaine réunion du groupe en avril 2003.

En outre, la CGJL est l'organisateur d'un important séminaire international sur l'emploi des jeunes en Europe et les nouvelles possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, qui a lieu du 29 novembre au 1^{er} décembre 2002, également à Gonderange. Outre des jeunes de l'Europe entière, le ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen, Amparo Serrano de l'European Trade Union Institute et le professeur Hermann Rademacker du « Institut für berufliche Bildung und Weiterbildung » sont parmi les intervenants.

2003

La CGJL tient une réunion de consultation avec ses organisations-membres au sujet des nouvelles lignes directrices « Jeunesse et société » en date du 13 janvier. La CGJL participe également au Forum national organisée par le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse et par le SNJ le 13 avril à l'Auberge de Jeunesse au Pfaffenthal. Ce forum a eu pour mission de « définir les chantiers de la politique de la jeunesse au Luxembourg et d'élaborer des propositions concrètes pour la mise en œuvre des priorités retenues ». Pendant toute l'année, la CGJL organise des entrevues et réunions avec les différentes organisations-membres pour mener une vaste consultation sur les lignes directrices. Dans ce cadre, elle préside également le groupe de travail « cohésion sociale et situation multiculturelle ».

A partir de cette année, le Concours européen du jeune consommateur, que la CGJL organise de nouveau au Luxembourg, est coordonné sur le plan européen par l'institution European Schoolnet. La CGJL distribue le matériel à la Foire de l'étudiant, au festival de clôture du projet « Lëtzmulti », ainsi qu'au Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté. Néanmoins, faute de projets recevables, aucune remise des prix n'a lieu. Suite à une décision de la Commission européenne, le concours n'est plus organisé dans les années suivantes.

Au mois d'août, la CGJL est l'hôte du séminaire « Explore the future » à l'auberge de jeunesse de Larochette, dans le cadre du projet Trainstorm

'03, projet commun des conseils nationaux de jeunesse des pays baltes, du Luxembourg, de la Flandre et des Pays-Bas. Le séminaire porte surtout sur l'élargissement de l'Union européenne et ses implications pour la jeunesse.

La CGJL publie une brochure sur *Les organisations de jeunesse au Luxembourg*, qui est présentée dans le cadre de la Journée de la CGJL le 17 juin 2003 au foyer de la Halle Victor Hugo au Limpertsberg, en présence de la secrétaire générale du Forum



INFOMOBILE (2010)

Jeunesse européen Johanna Tzanidaki.

La CGJL rejoint le *Pôle pour une école démocratique*, créé sur l'initiative de l'ASTI et regroupant plusieurs associations et syndicats d'enseignants.

En outre, la CGJL est le porteur du projet du *Late night bus* dans les régions du Müllerthal et de la Moselle luxembourgeoise dans le cadre du programme Leader+.

2004

Le 19 mars 2004, Théo Tibesart est remplacé après cinq années de présidence par Charel Schmit.

Sur initiative de la CSJ, la CGJL organise, en tant que plateforme neutre, une campagne avec les organisations de jeunesse des partis politiques, pour sensibiliser et informer les jeunes électeurs au sujet des élections législatives et européennes. La campagne, intitulée « Jonk wielt ! » reçoit l'appui financier du SNJ, l'accord ministériel et le soutien du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, ainsi que le soutien de la Conférence Nationale des Elèves, de la Conférence des directeurs de lycées et de plusieurs lycées. Des table-rondes et « foires politiques » sont organisées dans sept lycées. Un site Internet est lancé pour soutenir la campagne : <http://www.jonkwielt.lu>. La campagne est récompensée à la fin de l'année par la remise du prix spécial du jury dans le cadre du concours européen « Envie d'agir » à Paris. Le secrétaire général Patrick de Rond assiste à la remise des prix le 15 décembre à Paris.

Après les élections législatives, la CGJL a des entrevues avec les différentes fractions parlementaires, à l'exception de l'ADR, afin de « présenter les nouvelles perspectives, projets et missions de la CGJL » (*Rapport d'activité 2004-2005*).

En vue de la Présidence luxembourgeoise de l'Union Européenne, la CGJL engage à partir du mois d'octobre comme chargée de mission une jeune diplômée en

études européennes, Tania Matias. La chargée de mission participe avec d'autres représentants de la CGJL entre autres au Conseil des membres du Forum européen de la jeunesse à Madrid, à l'Événement Jeunesse de la présidence néerlandaise à Rotterdam, ainsi qu'à un « breakfast policy briefing » sur les priorités de la présidence luxembourgeoise, qui se tient à Bruxelles. Un groupe de travail SNJ-CGJL est instauré pour préparer l'organisation de l'Événement Jeunesse au Luxembourg. La présidence luxembourgeoise de l'UE est également le sujet central de la « Journée de la CGJL », qui a lieu le 10 décembre 2004 à l'Auberge de Jeunesse au Pfaffenthal.

2005

Au début de l'année, la CGJL connaît des discussions plutôt agitées, qui sont en partie liées sur des différences entre le président Charel Schmit et son prédécesseur Théo Tibesart, mais qui portent également d'une manière plus générale sur le rôle, la structure, les fonctions et les missions de la CGJL. Les membres du Bureau discutent entre autres sur la possibilité d'un élargissement de la CGJL sur d'autres structures et notamment sur les jeunes non organisées, initiative qui néanmoins ne trouve pas de consensus. Les statuts de la CGJL sont en fin de compte modifiés par deux assemblées générales ordinaires les 2 et 9 février 2005. La nouvelle version prévoit l'instauration de délégués suppléants au bureau exécutif de la CGJL, la limitation de l'âge des délégués effectifs et suppléants à 35 ans, ce qui implique la fin des mandats de plusieurs membres

du bureau exécutif, dont l'ancien président Théo Tibesart ; enfin, l'instauration de la possibilité de révoquer un délégué effectif ou suppléant par une majorité de deux tiers des voix « pour motif grave ou non-respect du règlement d'ordre intérieur respectivement pour comportement portant préjudice au bon fonctionnement de la CGJL ». A la suite de ce remaniement, Charel Schmit est remplacé comme président de la CGJL par Patrick de Rond sur nomination de la Jeunesse Européenne du Luxembourg lors de l'AG ordinaire du 18 mars 2005.

Dans le cadre de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, la CGJL organise, avec le SNJ, l'Événement Jeunesse, au Luxembourg, qui se tient du 23 au 26 avril au CCRN Abbaye Neumünster et porte sur les thèmes du volontariat et du pacte européen de la Jeunesse. A la fin de réunion est adoptée la « Déclaration de Luxembourg », qui est remise entre autre au commissaire européen Jan Figel. La chargée de mission Tania Matias représente la CGJL à différentes rencontres internationales durant la présidence luxembourgeoise. Dans ce contexte, la CGJL a par ailleurs des entrevues avec Alphonse Theis de la représentation permanente du Luxembourg à la Commission européenne, ainsi qu'avec Pierre Mairese, le directeur général de l'éducation de la Commission européenne. La CGJL accueille en outre le bureau exécutif du Forum européen de la Jeunesse du 17 au 19 février ; les représentants de la jeunesse européenne ayant dans ce cadre l'opportunité de discuter avec la ministre de la Famille Marie-Josée Jacobs, la conseillère diplomatique du Premier ministre Michèle Eisenbarth, ainsi que plusieurs députés nationaux et européens. Enfin, la CGJL organise avec le Forum européen de la Jeunesse un

« Press and communications officer meeting », qui regroupe 50 jeunes européens et a lieu du 10 au 12 juin, ainsi qu'un séminaire de recherche intitulé « Visions et perspectives d'un dialogue structuré dans le domaine de la jeunesse » du 16 au 18 juin.

La CGJL développe par ailleurs un certain nombre d'activités pour inciter les jeunes à s'impliquer au niveau du référendum portant sur le projet d'un traité constitutionnel pour l'Europe. Ainsi, la CGJL met en ligne, en collaboration avec des organisations de jeunesse allemandes, lituaniennes et bulgares, un quiz dit le « Verfassungsspiel - Europa in bester Verfassung ». Dans ce cadre est également lancé le concept de la Convention Jeunesse, qui élargit le cadre d'intervention de la Conférence Générale au-delà des organisations de jeunesse : la Convention, qui a lieu le 13 mai 2005 à la Chambre des Députés est ouvert à tout jeune de 15 à 25 ans, en présence de plusieurs députés. Dans le contexte du référendum, la Convention de 2005 fait acte d'un hearing dans le cadre de la consultation nationale préliminaire. La Convention porte par ailleurs sur les sujets du pacte européen de la jeunesse et de la double nationalité.

La constitution européenne est également au centre du guide du jeune citoyen que la CGJL publie sous le slogan « Jo!nk zielt », qui ' malgré un titre, qui pourrait induire à croire que la CGJL appelle à voter « oui » à la constitution ' comporte aussi bien des positions favorables que critiques vis-à-vis du traité constitutionnel. Notons qu'une très grande majorité des organisations-membres de la CGJL appellent à voter en faveur du traité, alors qu'en fin de compte, une majorité des moins de 30 ans opte pour le « non ». Coïncidence ou *sign of the times* ? En tout

cas, il est évident, que les associations de jeunesse ont moins d'emprise sur une génération de jeunes de plus en plus individualistes ; il est donc logique, que la CGJL fasse à son tour des efforts pour atteindre les jeunes non organisés, à travers la promotion du bénévolat des jeunes et surtout de la citoyenneté des jeunes.

« Jonk schwätzt ! » est le slogan sous lequel la CGJL fait campagne pour informer les jeunes des enjeux des élections communales, à l'instar de la campagne « Jonk wielt ! » de l'année précédente. Faute d'intérêt de la part des jeunes candidats, cette campagne connaît moins de succès que celle de 2004.

Tania Matias est envoyée comme représentante du Luxembourg à la session des Nations Unies consacrée au 10^e anniversaire du Programme d'Action Mondial de la Jeunesse à New York.

2005 voit aussi un changement au niveau du personnel administratif de la CGJL : Nina Mergen quitte son poste en juillet ; Sheila Ewen lui succède. Tania Matias quitte son poste de « presidency officer » fin décembre, après une prolongation de six mois. La CGJL dispose donc en 2005 de fait d'un secrétariat administratif, avec un jeune engagé sous contrat auxiliaire temporaire, auquel vont s'ajouter encore des stagiaires et des volontaires européens.

2006

A partir du mois de février 2006, la CGJL dispose d'une chargée de mission à temps plein pour renforcer son

équipe dans la personne de Sandra Britz. Son poste est définitivement transformé en contrat à durée indéterminée en 2008.

La CGJL est de nouveau l'hôte d'une réunion de la Benelux-Bodensee-Cooperation, qui a lieu les 22 et 23 avril à l'auberge de jeunesse au Pfaffenthal.

La CGJL prend part à la campagne européenne « Young people, for a life without tobacco » sous forme de groupes de discussion et d'un questionnaire mis en ligne et distribué dans les Maisons de jeunes à travers le pays.

Depuis 2006, la CGJL est par ailleurs active dans le réseau thématique européen « E-cons » (« European Consumer Network »), dont le but est l'élaboration des projets d'éducation des jeunes consommateurs. Est ainsi développé un projet de « banking scolaire »



EXPOSITION << SPEAK UP - SPEAK ART ! >>

européen, avec la participation d'une enseignante de l'Ecole Privée Fieldgen.

A partir de 2006, la CGJL soutient en outre l'initiative des « Action teams » de l'asbl LIFE, qui poursuivent une conception pédagogique, consistant à sensibiliser les jeunes pour les encourager à la participation sociale.

A partir du mois de septembre, la CGJL est également étroitement impliquée dans l'élaboration du matériel didactique pour l'exposition *All we need* dans le cadre de l'année culturelle Luxembourg et Grande Région 2007, qui a lieu du 19 avril au 28 octobre 2007 dans le Hall des Soufflantes à Esch/Alzette.

Le 17 novembre 2006 a lieu une nouvelle édition de la Convention Jeunesse à la Chambre des Députés, qui s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre les discriminations ainsi que la campagne menée par le SNJ *Tous différents, tous égaux* ». La convention regroupe des jeunes intéressés des différents lycées du pays et plusieurs députés. D'autres événements dans la campagne *Tous différents, tous égaux* organisés par la CGJL en collaboration avec le SNJ sont un concours de graphisme et de programmation (« Design 4 Campaign »), un concours de chant (« Songs 4 Diversity »), ainsi que la collection de 1000 portraits de jeunes sous le titre « Mille jeunes pour la diversité ».

2007

Après le succès des Conventions des Jeunes de 2005 et 2006, la CGJL organise deux nouvelles éditions

en 2007, de nouveau dans les locaux de la Chambre des Députés. La Convention des Jeunes du 18 mai porte sur le sujet « L'égalité des chances et le rôle des médias » ; celle du 16 novembre « L'égalité des chances pour tous les jeunes ' maintenant ! ». Les deux événements se placent donc de toute évidence dans le cadre de l' « Année européenne de l'égalité des chances pour tous », qui est coordonné au Luxembourg par le Commissariat du Gouvernement aux Étrangers.

Outre les deux conventions, la CGJL organise une consultation nationale sur les jeunes et l'Europe, sous le titre « Ton Europe ' ton futur ». Une trentaine de jeunes, pour la plupart issus des organisations-membres y ont l'opportunité de discuter avec des députés nationaux et européens, ainsi qu'avec la ministre Marie-Josée Jacobs, de l'avenir de l'Europe après l'échec du traité constitutionnel.

La CGJL participe avec pas moins de six personnes (Patrick de Rond, Tania Matias, Taina Bofferding, Sheila Ewen, Benoît Thix et Serge Wilmes) au sommet de la jeunesse à Rome à l'occasion du 50^e anniversaire du Traité de Rome les 24 et 25 mars. La CGJL est également impliquée dans le pré-summit, la réunion de préparation et les groupes de travail en relation avec ce sommet.

Le concours « Songs 4 Diversity » dans le cadre de la campagne *Tous différents, tous égaux* se clôture par la désignation de huit groupes gagnants, dont les chansons respectives sont enregistrées sur CD avec le soutien de l'équipe technique de la Rockhal. Le CD est présenté dans le cadre de la Fête de la Musique le 17 juin 2007. Le 21 septembre, la CGJL coorganise

dans le cadre du festival de clôture de la campagne « The final countdown » la première bibliothèque vivante au Luxembourg.

Du 15 au 23 mai, la CGJL accueille le projet « Get up stand up » au Luxembourg. Ce projet, développé avec deux volontaires de la conférence nationale de la jeunesse de Pologne, porte sur le volontariat sous ses différents aspects.

Le 1^{er} juin, le président Patrick de Rond participe au lancement d'un parlement de la jeunesse euro-méditerranéen à Berlin. De même, Sandra Britz représente la CGJL au sommet de la jeunesse Europe-Afrique du 4 au 7 décembre.

2008

L'assemblée générale du 7 mars voit le retour de la LCGJ au sein de la CGJL après près de 10 années d'absence. Lors de la même AG est instaurée la Commission « Diversité », qui devra regrouper des jeunes d'horizons différents et devra promouvoir l'égalité des chances et la diversité, également à l'intérieur de la CGJL. De nouveau, ce sont surtout les jeunes non organisés dans les associations de jeunesse classiques qui sont visés.

Avec le SNJ, la CGJL participe à l'organisation et à l'encadrement d'une première journée nationale des Comités d'Elèves, qui a lieu le 8 avril sur le site du Forum Geesseknäppchen. A la suite de cette réunion est préparé un guide pour les comités d'élèves, qui est présenté le 24 novembre par le président de la CGJL,

la ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse et la ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

La 4^e Convention Jeunesse « Time2Act ' Engage-toi pour l'environnement », qui a lieu le 23 mai, porte ' plutôt inhabituel pour la CGJL jusqu'alors ' sur des sujets environnementaux, tels les organismes génétiquement modifiés, les énergies renouvelables et le changement climatique. Environ 40 jeunes d'horizons divers participent.

Tout un nombre d'activités sont organisés autour de la Semaine européenne de la Jeunesse, qui, comme elle tombe en plein congé de Toussaint (2 au 9 novembre) est élargie à tout le mois de novembre 2008. Dans ce contexte se place la 5^e Convention Jeunesse, qui porte sur la participation et l'engagement citoyen et social des jeunes sous le titre « A toi la parole ! ». A la suite, la CGJL lance une consultation publique des jeunes intitulée Jugendemfro, qui est mise en ligne le 1^{er} décembre, et dont les résultats sont rendus publics lors d'une conférence de presse le 20 mars 2009.

Le 13 décembre, la CGJL participe au lancement de la « Bourse des talents », qui cherche à établir des contacts des personnes de backgrounds générationnels ou socioculturels différents. Le projet est porté conjointement par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la CGJL et le service RBS dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel.

L'événement le plus marquant de l'année est cependant le vote par la Chambre des Députés de

la création d'une Assemblée Nationale des Jeunes (le « Jugendparlament »), « ayant pour mission de donner aux jeunes et à leurs organisations la possibilité de participer à l'examen des questions ayant trait à l'action et à la politique en faveur de la jeunesse au niveau national et européen » le 4 juillet 2008. La CGJL obtient en quelque sorte son adoubement : elle est chargée de la mise en pratique de l'établissement de cette nouvelle assemblée, dont les travaux sont prévus pour démarrer à l'automne 2009. Dans ce cadre, la CGJL obtient le financement d'un troisième poste à durée déterminée, qui est occupée par Isabelle Hauck à partir du 1^{er} juillet.

Notons en outre que l'année 2008 voit le déménagement des bureaux de la CGJL au 5^e étage de la Galerie Kons, où les organisations membres ont la possibilité d'utiliser une salle de réunion plus spacieuse.

2009

Isabelle Hauck démissionne comme chargée du projet Jugendparlament ; elle est succédée au 1^{er} mars 2009 par Viktoria Szombathy.

Le 17 février, la CGJL participe à l'organisation, avec le SNJ et 4motion, d'une nouvelle Journée nationale des Comités d'Elèves, qui se tient de nouveau au Forum Geesseknäppchen.

Comme en 2004 et en 2005, la CGJL lance de nouveau une campagne « Jonk Wielt ! » en vue de sensibiliser et d'informer les jeunes au sujet des élections

nationales et européennes et de donner aux jeunes candidats la possibilité de se présenter et d'entrer en dialogue avec leurs compagnons d'âge. La CGJL publie dans cet objectif un « Guide du jeune électeur » et lance le site internet www.jonkwielt.lu. Le 6 mars a lieu une session d'information organisée avec le Comité Spencer pour inciter les jeunes étrangers à s'inscrire sur les listes électorales pour les élections européennes. Trois table-rondes avec des jeunes candidats sont organisées dans différents lycées du pays. Plusieurs centaines d'élèves participent à ces rencontres. En outre, la CGJL collabore à l'organisation d'une « Journée politique », qui a lieu le 19 avril au CCRN Abbaye Neumünster. Elle regroupe cependant presque exclusivement des militants des organisations de jeunesse des partis politiques.

La CGJL décide par ailleurs d'adhérer au regroupement « Votum Klima », ce qui montre à nouveau l'intérêt de plus en plus développé pour les thèmes environnementaux, déjà au centre de la convention jeunesse « Time2Act ».

Du 1^{er} au 3 mai a lieu la première Convention Jeunesse de la Grande Région, qui élargit la formule de la Convention Jeunesse aux mouvements politiques de la jeunesse du Luxembourg, de la Lorraine et de la Sarre. La Convention est organisée en étroite partenariat avec l'Agence nationale du programme « Jeunesse en action », le Forum Europa, la Jeunesse européenne Luxembourg, les « Junge europäische Föderalisten Saarland » et les Jeunes Européens de France.

Dans le cadre de la Semaine de la Créativité et de l'Innovation, organisée par Luxinnovation, a lieu une

nouvelle édition de la « Bourse aux talents » en date du 17 mai.

La CGJL organise avec le CIJ le « Rallye Citoyen », auquel ont participé 10 classes de différents lycées et qui s'est tenu à cinq dates différentes entre le 24 avril et le 5 juin 2009.

Un certain nombre d'activités est organisé en faveur de la diversité et contre toute sorte de discrimination. Sandra Britz représente ainsi la CGJL au sein du groupe de travail qui organise la Journée de la Diversité du 9 novembre 2009.

Une nouvelle édition de la Convention Jeunesse nationale a lieu les 13 et 14 novembre au Forum Geesseknäppchen ; cette fois-ci avec un penchant « artistique », l'année européenne de la Créativité et de l'Innovation oblige. L'événement, intitulé « Speak Up ' Speak Art ! », comprend ainsi des ateliers de peinture, de photographie, de théâtre et de danse. A la fin les résultats sont présentés en public dans le cadre d'un vernissage à la salle des fêtes de l'Ecole de Commerce et de Gestion. Les résultats font par la suite également l'objet d'une exposition au foyer de l'APEMH, avec l'idée de développer une exposition itinérante pour l'année 2011.

Cependant, l'activité principale de l'année 2009 consiste surtout dans les préparatifs de la mise en route du Parlement des Jeunes. La CGJL s'associe au Centre Information Jeunes pour lancer l'Infomobil, une camionnette aménagée destinée à informer les jeunes et à recruter d'éventuels volontaires pour faire partie du nouveau Parlement, qui est ouvert à tous les jeunes entre 14 et 28 ans, quelque soit leur

nationalité. Un site Internet est également mis en route (www.jugendparlament.lu). Enfin, la session inaugurale se tient le 21 novembre 2009 à l'auditoire du Ministère de la Santé à la Ville Louvigny. En tout 205 jeunes participent comme membres permanents (alors que le projet initial avait prévu soixante à l'instar du « parlement des adultes »). Sammy Wagner (22 ans) est élu comme premier président du Parlement des Jeunes. Luc Ramponi est désigné comme vice-président sans droit de vote par la CGJL, ceci en vue d'assurer le lien entre la Conférence Générale de la Jeunesse et le Parlement des Jeunes. Par ailleurs un programme de formation est proposé par le Ministère de la Famille, qui est mis en oeuvre à partir de février 2010.

2010

Deux ans après le retour du LCGJ, la plus importante organisation de jeunesse syndicale, l'OGJ, retourne à son tour au sein de la Conférence, qui regroupe désormais toutes les associations de jeunesse majeures au niveau national.

Le rôle de représentation légitime de la jeunesse se voit confirmé également du fait qu'un des délégués de la CGJL, Luc Ramponi, est élu président du Conseil Supérieur de la Jeunesse en date du 17 novembre 2010, le traditionnel organe consultatif auprès du Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, qui avait d'abord été ressenti comme concurrence mettant en danger le rôle consultatif, voire l'existence même de la Conférence Générale de la Jeunesse.

La CGJL maintient l'organisation de « Bourse aux talents » en collaboration avec le RBS-Center fir Altersfroen, cette année-ci avec deux éditions régionales, à Strassen le 21 janvier et à Untereisenbach le 6 juin. De même, la CGJL et le CIJ organisent une nouvelle édition du Rallye Citoyen, qui se déroule lors de trois dates différentes (14 mai, 21 mai, 25 juin).

Le 16 avril a lieu la 3^e édition de la Journée nationale des Comités d'Elèves, la CGJL s'investissant de plus en plus dans son activité de soutien aux comités d'élèves depuis la première journée en 2008.

Outre l'accompagnement du Parlement des Jeunes, l'activité majeure de la CGJL consiste dans l'organisation de la consultation « Jeunes et emploi », en collaboration avec le CIJ et dans le cadre du « dialogue structuré » avec la jeunesse voulue par les ministres européens de la Jeunesse. Dans une première étape, elle mène une étude quantitative en recueillant 1752 réponses à un questionnaire de trois types de jeunes différents : les jeunes qui font des études ou sont en formation ; les jeunes employés et les jeunes qui sont en phase de transition, n'allant ni à l'école, ni travailler. Le 2^e cycle de la consultation consiste dans la formulation de mesures plus précises. Dans ce contexte ont lieu deux réunions de « focus groups » : le 8 septembre avec des jeunes en contrat appui-emploi et le 11 septembre avec des jeunes d'horizons divers ainsi que des experts du monde associatif et syndical. Pour 2011 sont prévus trois événements de consultations régionales.

Du 5 au 7 novembre, la CGJL est de nouveau l'hôte d'une réunion de la Bodensee-Benelux-Cooperation. Parmi les nombreuses autres participations à des

manifestations sur le plan européen et international, mentionnons seulement le Congrès mondial de la Jeunesse à Léon au Mexique du 22 au 30 août, l'événement « Youth on the move » du 2 au 4 octobre à Leuven ou encore la Conférence euro-arabe de la Jeunesse du 22 au 30 juillet à Tunis et à Ragosa en Sicile.

L'année se clôt cependant sur un b-mol : la Convention Jeunesse « Du hues RECHTer », prévue pour le 10 décembre, doit être reportée à l'année suivante, suite à des conditions météorologiques particulièrement défavorables (fortes neiges).

Conclusion

Après un parcours mouvementé et épineux, la CGJL a su se stabiliser et s'établir durablement depuis la célébration de son 40^e anniversaire. Disposant d'une reconnaissance institutionnelle plus développée que dans les décennies précédentes, avec une augmentation parallèle des subventions de la part du Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, qui lui permettent désormais de disposer de trois employées permanentes (une secrétaire administrative et deux chargées de projets, auxquelles s'ajoutent des stagiaires et des volontaires européens), la CGJL semble prête à affronter ses prochaines cinquante années dans un climat bien plus serein que lors des premières décennies de son existence. S'ajoute le retour des organisations de jeunesse syndicales LCGJ et OGJ au sein de la CGJL, qui regroupe désormais toutes les organisations de jeunesse nationales majeures. Néanmoins, l'évolution des dix dernières années montre en même temps la volonté de s'orienter vers d'autres sujets ' au-delà du travail classique de représentation vis-à-vis des autorités nationales et dans les instances internationales ' , tels que l'environnement, la lutte contre la discrimination, la créativité et les arts. Ce développement reflète en même temps le fait que les jeunes ont de moins en moins tendance à s'associer dans les organisations traditionnelles, que ce soient les associations socioculturelles et de loisirs , les syndicats ou les organisations de jeunesse des partis politiques, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient tout à fait désintéressés vis-à-vis d'un engagement social et citoyen, comme le montre notamment le succès

du Parlement des Jeunes, encouragé et encadré par la CGJL.

Ad multos annos !

Dr. Frédéric Krier

Je remercie Frantz-Charles Muller, Pascal Nicolay et Luc Ramponi pour leur assistance et pour les documents qu'ils ont bien voulu me fournir (le présent texte est une version remaniée et actualisée de l'article de la brochure publiée à l'occasion du 40^e anniversaire)

Liste des comités de la CGJL

1961 - 1962 (bureau provisoire)

Président Georges Hausemer FNEL

Jacques Santer ALUC

Mathias Hinterscheid LAJ

1962 – 1964

Président Georges Hausemer FNEL

Vice-président Mathias Hinterscheid LAJ

Vice-président Jacques Santer ALUC

Secrétaire général Lony Bermes JOCF

Secrétaire adjoint Robert Decker LASEL

1964 – 1966

Président Georges Hausemer FNEL

Vice-président Mario Castegnaro LAJ

Vice-président Jacques Santer ACJL

Secrétaire général Robert Decker LASEL

Secrétaire adjointe Hilda Scholtus JECF

1966

Président Robert Decker LASEL

Pas d'autres postes pourvus

1974 – 1975 (groupe de travail)

Joséanne Lucchini AGGL

Gaby Muller Auberges de Jeunesse

Alfred Grethen JSL

Claude Felix JSL

André Reinesch LAJ

Mil Jung ALUC

Maggy Laroche LJM

Nico Wennmacher CGT-Jeunes

Sylvie Hoffman Jeunes et Environnement

Gilbert J.F. Grosbusch JEF

Alphonse Wagner JOC

Alain Georges FNEL

John Nilles CSJ

Anne-Marie Ferron JDL

Norbert Berens JDL

Henri Roemer CEL

Fernand Speltz JSL

Robert Urbé UNEL

1975 («Cercle de la Jeunesse Luxembourgeoise»)

Fernand Speltz JSL

John Nilles CSJ

Paul Bettinger ALUC

Théid Faber Jeunes et Environnement

Henri Franck UNCJL

Ly Schleimer AGGL

Henri Roemer CEL

Sylvain Wagner JDL

1977 (bureau provisoire)

Président Vic Gillen JDL

Vice-président Marc Salentiny ALUC

Secrétaire général John Nilles CSJ

Secrétaire adjoint Max Kuborn FNEL

Robert Schadeck LCGJ

Mariette Thill LJM

Jean Wenandy Jeunesses Musicales

1977 – 1979

Président Vic Gillen JDL

Vice-président Marc Salentiny ALUC

Vice-présidente Mariette Thill LJM

Secrétaire général Jo Meyers CSJ

Secrétaire adjoint John Pauly CEL

Secrétaire adjoint Robert Schadeck LCGJ

Trésorier Robert Deltour AAL

1979 – 1980

Président Robert Schadeck LCGJ

Vice-présidente Marielle Glaesener Letzeburger
Guiden

Vice-présidente Jacqueline Pauly Letzeburger Guiden

Vice-président Marc Salentiny ALUC

Secrétaire général Henri Roemer JDL

Secrétaire adjoint Jos. Tholl JSP

Secrétaire adjoint Claude Bosseler Jeunesse Rurale

Trésorier Robert Deltour AAL

1980 – 1981

Président Henri Roemer JDL

Vice-présidente Marielle Glaesener Letzeburger
Guiden

Vice-présidente Jacqueline Pauly Letzeburger Guiden

Vice-président Marc Salentiny ALUC

Secrétaire général Marie-Josée Jacobs CSJ

Trésorier Jos. Tholl JSP

Gilles Luciani NHV-Jugend

Jean-François Schon JD

1981 - 1982

Président Roland Bisenius FNSL

Vice-président Marcel Mersch AJEP

Vice-président Robert Schadeck LCGJ

Secrétaire général Lou Ney CSJ

Secrétaire adjointe Mady Kries AGGL

Secrétaire adjoint Jean-Claude Ernst JEL

Caissier Paul Geditz FNEL

1982 – 1983 ?

Président Roland Bisenius FNSL

Vice-président Jan Antoine Thommes JDL

Vice-président Marcel Mersch AJEP

Secrétaire général Marielle Rodenbourg Letzeburger
Guiden

Secrétaire adjoint Jean-Claude Ernst JEL



Secrétaire adjoint Hubert L'Ortye SJCP

Trésorier Paul Geditz FNEL

Julien Schroeder UNCJL

Romain Lucas LCGJ

1985

Présidente Lou Ney CSJ

Fernand Heinz ?

Lydia Bruck ?

Nicole Hoffmann ?

Laurent Lafleur ?

Jean-Claude Ernst AJEP

1987 - 1988

Président Guy Heintz CSJ

Vice-président Fränz Waldbillig OGJ

Secrétaire Léon Lutgen Letz. Scouten

Trésorier José Hertz UJGIL

Nadine Everling JSL

Patrick Harsch JCL

André Wantz AJEP

Georges Hentgen SJCP

Nico Alfter Scouts Européens

1988 - 1989

Président Guy Heintz CSJ

Vice-président Fränz Waldbillig OGJ

Secrétaire Léon Lutgen Letz. Scouten

Trésorier Fernand Kayser Sypro -Jeunesse

Luc Braconnier JSL

Georges Hentgen SJCP

José Hertz UJGIL

Guy Weiland JDL

1989 - 1990

Président Romain Nati UNEL

Vice-président Frantz Waldbillig OGI

Secrétaire François Muller Sypro -Jeunesse

Trésorier Jan Thommes Jong Handwierk

Guy Heintz CSJ

Carlos De Jesus JSL

Guy Weiland JDL

Helène Schneider LCGJ

Jean-Claude Ternes Letz. Scouten

Frantz Waldbillig OGI

1991 - 1992

Président Frantz Waldbillig OGI

Vice-président Jean-Jacques Baustert CSJ

Secrétaire François Muller Sypro-Jeunesse

Secrétaire adj. Helène Schneider LCGJ

Trésorier Jan Thommes Jong Handwierk

Romain Nati UNEL

Guy Weiland AJEP



INFOMOBILE (2010)

1990 - 1991

Président Jean-Jacques Baustert CSJ

Vice-président Romain Nati UNEL

Secrétaire François Muller Sypro -Jeunesse

Trésorier Jan Thommes Jong Handwierk

1992 - 1993

Président Frantz Waldbillig OGI

Vice-président Gilio Fonck JDL

Secrétaire Léon Olinger Scouts Européens

Trésorier Jan Thommes Jong Handwierk

Guy Weiland AJEP

Marc Angel JSL

Jean-Lou Clement LCGJ

Marc Gross JEL

Rachel Heirens AGGL

Claude Weiten UNEL

1993 - 1994

Président Frank Engel UNEL

Vice-président Léon Olinger Scouts Européens

Secrétaire Fränz Waldbillig OGJ

Trésorier Karin Meyer CSJ

Guy Weiland AJEP

Rachel Heirens AGGL

Gilio Fonck JDL

Fabio Secci JSL

Monique Kneip LCGJ

Paul Geditz FNEL

1994 - 1995

Président Frank Engel UNEL

Vice-président Léon Olinger Scouts Européens

Secrétaire Lionel Mertes AJEP

Trésorier Karin Meyer CSJ

Frank Bauler AGGL

Josiane Hinger-Kaiser/

Pit Dolitzky FNEL

Fabio Secci JSL

Guy Aeckerlé CRJ

Pascal Back LCGJ

Marc Gatti/Alex Teotonio OGJ

1995 - 1996

Président Frank Engel UNEL

Vice-président Fabio Secci JSL

Secrétaire Daniel Schroeder LCGJ

Trésorier Frank Bauler AGGL

Lionel Mertes AJEP

Alex Teotonio OGJ

Guy Aeckerlé CRJ

Claude Freistroffer FNEL

Pascal Nicolay CSJ

Marc Gross /Monique Ecker JEL

Roger Geissler Scouts Européens

1996 - 1997

Président Frank Engel CSJ

Vice-président Frank Bauler FNEL

Secrétaire Théo Tibesart UNEL

Trésorier Lionel Mertes AJEP

Fabio Secci JSL

Alex Teotonio OGJ

Guy Aeckerlé CRJ

Daniel Schroeder LCGJ

Roger Geissler Scouts Européens

Christiane Kohnen AGGL

1997 – 1998

Président/e Dan Schroeder/Tania Picco LCGJ

Vice-président Pascal Nicolay/Steff Schaeler CSJ

Secrétaire Frank Bauler FNEL

Trésorier Marc Crochet CRJ

Jean-Luc Frast/José Pereira JSL

Alex Teotonio OGJ

Théo Tibesart UNEL

Marc Rauchs DVLJ

Roger Geissler Scouts Européens

Marc Stoffel FNCTTFEL-Jeunesse

1998 – 1999

Président José Pereira JSL

Vice-président Joël Meyer NGL J-Team



Secrétaire Frank Bauler FNEL

Trésorier Théo Tibesart UNEL

Tania Picco LCGJ

Christian Altmann FNCTTFEL-Jugend

Steff Schaeler CSJ

Marc Rauchs Daachverband

Claire Wagner JOC

Serge Thommes (obs.) Sypro-Jeunesse

Alex Teotonio (obs.) OGJ

1999 – 2000

Président Théo Tibesart UNEL

Vice-président Joël Meyer NGL J-Team

Secrétaire José Pereira /Steff Schaeler JSL/CSJ

Trésorier Caroline Gondoin FNEL

Steff Schaeler / Marc Rollinger CSJ

Xavier Bettel JDL

Annette Kemp-Klemann LGS

Marc Rauchs DVLJ

Claire Wagner JOC

Claude Neuberg SJCP

Dany Rasqué JSL

David Wagner (obs.) Jonk Lenk

2000 – 2001

Président Théo Tibesart

Vice-président Caroline Gondoin / Annick Gut FNEL

Vice-président Dany Rasqué JSL

Secrétaire Joël Meyer NGL J-Team

Marc Rollinger CSJ

David Wagner Jonk Lenk

Annette Kemp-Klemann LGS

Marc Rauchs / Gérard Duhr DVLJ

Claude Neuberg JB&JW

Frédéric Krier / David Wagner UNEL

2001 – 2002

Président Théo Tibesart

Vice-président Annick Gut FNEL

Vice-président Dany Rasqué JSL

Secrétaire Joël Meyer NGL J-Team

Marc Rollinger CSJ

Laurent Koener / Andrey Bernardo JDL

Marc Berlo FNCTTFEL-Jeunesse

Annette Kemp-Klemann LGS

Gérard Duhr DVLJ

Claude Neuberg JB&JW

David Wagner / Alain Martin UNEL

Birgit Hoeijmakers JSL (obs.)

2002-2003

Président Théo Tibesart

Vice-président Charel Schmit CSJ

Vice-présidente Dany Rasqué / David Wagner UNEL

Secrétaire général Joël Meyer NGL J-Team

Pedro Da Silva JSL

Maurice Losch Déi Jonk Gréng

Andrey Bernardo JDL

Annick Gut / Fränk Stolz-Page FNEL

Annette Kemp-Klemann LGS

Marc Rollinger ALUC

Gérard Duhr DVLJ

Claude Neuberg JB&JW

Gary Diderich LIFE

Birgit Hoeijmakers JSL (obs.)

2003-2004

Président Théo Tibesart

Vice-président Charel Schmit CSJ

Vice-président David Wagner UNEL (démissionne le 30 juin 2003)

Secrétaire général Joël Meyer NGL J-Team (présumé démissionnaire le 30 juin 2003 après 6 mois sans nouvelles)

Pedro Da Silva / Birgit Hoeijmakers JSL

Maurice Losch / Nora Janah Déi Jonk Gréng

Fränk Stolz-Page FNEL

Annette Kemp-Klemann LGS

Marc Rollinger ALUC

Gérard Duhr DVLJ

Claude Neuberg JB&JW

Gary Diderich LIFE

Gilles Bley JEL

Andrey Bernardo JDL (obs.)

2004-2005

Président Charel Schmit

Vice-présidente Birgit Hoeijmakers JSL

Vice-président Maurice Losch Déi Jonk Gréng

Vice-président Gérard Duhr DVLJ



LIVING LIBRARY (2009)

Secrétaire Général Gilles Bley / Patrick de Rond JEL

Gary Diderich LIFE

Trésorier Claude Neuberg JB&JW

(David Wagner) UNEL

Patrick de Rond / Alain Fairon CSJ

Fränk Stolz-Page FNEL

2005-2006

Annette Kemp-Klemann LGS

Président Patrick de Rond

Gary Diderich LIFE

Vice-président Maurice Losch (Nora Janah) Déi Jonk Gréng

Théo Tibesart UNEL

Vice-président Gérard Duhr (Joachim Colyn) DVLJ

2005

Secrétaire générale Taina Bofferding (Régis Moes) JSL

Président Charel Schmit

Luc Bertemes (Gilles Bley) CSJ

Vice-présidente Birgit Hoeijmakers (Taina Bofferding)
JSL

Benoît Thix (Pol Konsbruck) FNEL

Vice-président Maurice Losch Déi Jonk Gréng

Roy Grotz (Martine Schummer) LGS

Vice-président Gérard Duhr DVLJ

Claude Neuberg JB&JW

Secrétaire general Patrick de Rond (Gilles Bley) JEL

Gary Diderich LIFE

(Pit Bouché) CSJ

Luc Ramponi (Jang Reuter) UNEL

Fränk Stolz-Page (Pol Konsbrück) FNEL

Lucie Peter (Gilles Bley / Paul Tock) JEL

Martine Schummer (Roy Grotz) LGS

Martin Bäumlér / Chris Wohl JDL (obs.)

Claude Neuberg JB&JW



2006-2007

Président Patrick de Rond

Vice-présidente Nora Janah (Philippe Schockweiler)
Déi Jonk Gréng

Vice-président Joachim Colyn (Maurice Losch) DVLJ

Secrétaire générale Taina Bofferding (Régis Moes) JSL

Claude Hoffmann / Serge Wilmes (Sandra Reiter /
Georges Weber) CSJ

Benoît Thix (Pol Konsbruck) FNEL

Roy Grotz (Martine Schummer) LGS

Tania Matias (Lucie Peter / Gilles Bley / Chris
Pletschette / Paul Tock / Filipa Lopes) JEL

Gary Diderich (Sandra Zimmer / Joël Adami / Jean
Krier / Sophie Michels) LIFE

Luc Ramponi (Melanie Noesen/Adrien Thomas) UNEL

2007-2008

Président Patrick de Rond

Vice-présidente Nora Janah (Philippe Schockweiler)
Déi Jonk Gréng

Vice-président Joachim Colyn (Maurice Losch) DVLJ

Secrétaire générale Taina Bofferding (Régis Moes) JSL

Claude Hoffmann / Serge Wilmes (Laurent Feiereisen
/ Georges Weber) CSJ

Benoît Thix (Pol Konsbruck) FNEL

Laurent Dura (Roy Grotz) LGS

Tania Matias (Lucie Peter / Gilles Bley / Chris
Pletschette / Paul Tock / Filipa Lopes) JEL

Gary Diderich (Sandra Zimmer / Joël Adami / Jean
Krier / Sophie Michels) LIFE

Luc Ramponi (Adrien Thomas) UNEL

2008-2009

Président Patrick de Rond

Vice-Présidente Tania Matias (Sascha Hipp / Jill
Weber / Suzanne Ricacho / Amelie Roessler) LCGJ

Vice-président Benoît Thix (Pol Konsbruck) FNEL

Secrétaire générale Taina Bofferding (Jean-Marie
Ersfeld) JSL

Trésorier Luc Ramponi (Jean Krier) UNEL

Pit Bouché (Luc Klonski / Georges Weber / Serge
Wilmes) CSJ

Manuel Huss (Philippe Schockweiler) Déi Jonk Gréng

Laurent Dura / David Heck (Roy Grotz) LGS

Maurice Losch (Joachim Colyn) DVLJ

Lucie Peter (Gilles Bley / Paul Tock) JEL

André Frederes (Gary Diderich / Jean Krier) LIFE

2009-2010

Président Patrick de Rond

Vice-présidente Tania Matias (Sascha Hipp / Jill Weber / Szuanne Ricacho / Amelie Roessler) LCGJ

Vice-président Laurent Dura (David Heck / Roy Grotz) LGS

Secrétaire générale Taina Bofferding (Jean-Marie Ersfeld / Lynn Kettel) JSL

Trésorier Luc Ramponi (Jean Krier) UNEL

Patrick Azevedo (Pol Konsbrück) FNEL

Pit Bouché (Luc Klonski / Georges Weber / Serge Wilmes) CSJ

Manuel Huss / Jan Guth (Philippe Schockweiler) Déi Jonk Gréng

Maurice Losch (Joachim Colyn) DVLJ

Lucie Peter (Gilles Bley / Paul Tock) JEL

André Frederes (Gary Diderich / Jean Krier) LIFE

2010-2011

Président Luc Klonski

Vice-présidente Lynn Kettel (Taina Bofferding) JSL

Vice-président Laurent Dura (David Heck) LGS

Secrétaire général Luc Ramponi (Pascal Klons / Nico Fehlen) UNEL

Trésorière Tania Matias (Sascha Hipp / Georges Weber) LCGJ

Patrick Azevedo (Pol Konsbrück) FNEL

Pit Bouché (Laurent Gengler) CSJ

Jan Guth (Manuel Quaring / Bernard Djuna) Déi Jonk Gréng

Maurice Losch (Joachim Colyn) DVLJ

Lucie Peter (Gilles Bley) JEL

Eric Weirich (Gary Diderich) LIFE

Les présidents de la CGJL

Georges Hausemer FNEL 1961 – 1966

Robert Decker LASEL 1966

Vic Gillen JDL 1977 – 1979

Robert Schadeck LCGJ 1979 – 1980

Henri Roemer JDL 1980 – 1981

Roland Bisenius FNSL 1981 – 1983 ?

Lou Ney CSJ 1985

Guy Heintz CSJ 1987 – 1989

Romain Nati UNEL 1989 – 1990

Jean-Jacques Baustert CSJ 1990 – 1991

Fräntz Waldbillig OGJ 1991 – 1993

Frank Engel UNEL 1993 – 1996

Frank Engel CSJ 1996 – 1997

Dan Schroeder LCGJ 1997

Tania Picco LCGJ 1997 – 1998

José Pereira JSL 1998 – 1999

Théo Tibesart 1999 – 2004

Charel Schmit 2004 – 2005

Patrick de Rond 2005 – 2010

Luc Klonski depuis 2010